

Le domaine d'Untel. Toponymie et propriété foncière dans le Proche-Orient romain et protobyzantin

Julien Aliquot

▶ To cite this version:

Julien Aliquot. Le domaine d'Untel. Toponymie et propriété foncière dans le Proche-Orient romain et protobyzantin. François Lerouxel; Anne-Valérie Pont. Propriétaires et citoyens dans l'Orient romain, 84, Ausonius, pp.111-138, 2016, Scripta Antiqua, 978-2-35613-152-2. halshs-01707686

HAL Id: halshs-01707686 https://shs.hal.science/halshs-01707686

Submitted on 29 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Propriétaires et citoyens dans l'Orient romain

textes édités par François LEROUXEL et Anne-Valérie PONT



ScriptaAntiqua⁸⁴

Propriétaires et citoyens dans l'Orient romain

Illustration de couverture : Vue du portique du théâtre d'Antinoé (Égypte, extrait de la *Description de l'Égypte*, Paris, 1802-1830, vol. IV, pl. 55).

Ausonius Éditions — Scripta Antiqua 84 —

Propriétaires et citoyens dans l'Orient romain

textes édités par François Lerouxel et Anne-Valérie Pont

Cet ouvrage a été publié avec le soutien de l'Institut universitaire de France et du laboratoire d'excellenceTransferS (programme Investissements d'avenir ANR-10-IDEX-0001-02 PSL*et ANR-10-LABX-0099)

Notice catalographique:

Lerouxel, F. et A.-V. Pont, éd. (2016): *Propriétaires et citoyens dans l'Orient romain*, Scripta Antiqua 84, Bordeaux.

Mots clés:

Orient romain, Asie mineure, Égypte, fonctionnement interne des cités, intégration des cités à l'empire romain, inégalités foncières, changements agraires, fiscalité

AUSONIUS Maison de l'Archéologie F - 33607 Pessac cedex http://ausoniuseditions.u-bordeaux-montaigne.fr







Directeur des Publications : Olivier Devillers Secrétaire des Publications : Nathalie Pexoto

Graphisme de Couverture : Stéphanie Vincent Pérez

Tous droits réservés pour tous pays. La loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit sans le consentement de l'éditeur ou de ses ayants droit, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© AUSONIUS 2016 ISSN: 1298-1990 ISBN: 978-2-35613-152-2

Achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie Gráficas Calima Avenida Candina, s/n E - 3901 Santander



Sommaire

François Lerouxel et Anne-Valérie Pont, Introduction	9
Olivier Picard, Prologue	15
I. Changements agraires induits par l'intégration à l'empire	
Ilias Anagnostakis et Thibaut Boulay, Les grands vignobles bithyniens aux époques romaine et protobyzantine	25
Athanase Rizakis, Statut foncier, habitat rural et pratiques agricoles en Grèce sous l'Empire	51
Cédric Brélaz, Des communautés de citoyens romains sur le territoire des cités grecques : statut politico-administratif et régime des terres	69
Alexandru Avram, <i>Propriétaires et citoyens à Dorylaion :</i> enquête sur les citoyens romains et les villages sur le territoire	87
Julien Aliquot, Le domaine d'Untel. Toponymie et propriété foncière dans le Proche-Orient romain et protobyzantin	111
II. Propriété foncière et fiscalité	
Ségolène Demougin, "Rien n'est insuffisant pour le secours des cités" : procurateurs en Asie	141
Béatrice Le Teuff, Enregistrer les propriétés dans les cités de l'Orient romain : archives civiques et documents cadastraux sous le Haut-Empire	157
Ruey-Lin Chang, Fiscalité et propriété foncière dans le nome hermopolitain au II ^e s. à partir de trois rouleaux fiscaux d'époque romaine conservés à la BNU de Strasbourg (P. Stras. 901-903)	175
Andrew Monson, Landowners and Metropolites: The Benefits of Augustus's Tax Reforms in Egypt	187

III. Inégalités foncières et relation à la cité

François Lerouxel, Y a-t-il des riches en Egypte romaine au 1 ^{er} s. ?	213
Anne-Valérie Pont, Élites civiques et propriété foncière : les effets de l'intégration à l'empire sur une cité grecque moyenne, à partir de l'exemple d'Iasos	233
Thomas Corsten, Bauer und Bürger: Einflußmöglichkeiten von Landbesitzern auf das städtische Leben im kaiserzeitlichen Kleinasien	261
Michel Christol, Les domaines des Claudii Seueri en Asie Mineure	275
François Chausson, <i>Pour une histoire des patrimoines des sénateurs orientaux en Occident (Rome, Italie, Sicile)</i>	289
Conclusion	
François Lerouxel et Anne-Valérie Pont, <i>Inégalités foncières</i> ,	
évolution des cités grecques et intégration dans l'empire	315
Index des sources	329
Index des noms de personnes	351
Index des noms de lieux	355
Index des sujets	363

Les papyrus sont cités d'après la Checklist : J. F. Oates, R. S. Bagnall, S. J. Clackson, A. A. O'Brien, J. D. Sosin, T. G. Wilfong et K. A. Worp, *Checklist of Editions of Greek, Latin, Demotic and Coptic Papyri, Ostraca and Tablets, BASP* Suppl. 9, 2001, disponible en version électronique à l'adresse suivante :

 $http://library.dike.edu/rubenstein/scriptorium/papyrus/texts/clist_papyri.htlm$

Le domaine d'Untel Toponymie et propriété foncière dans le Proche-Orient romain et protobyzantin

Julien Aliquot

Une abondante série de textes d'époque romaine et protobyzantine atteste l'existence au Proche-Orient de domaines ruraux et d'agglomérations villageoises dont le nom est issu de celui d'un propriétaire. Dans les années 1980, Denis Feissel avait entrepris l'inventaire de ces témoignages. Son étude, centrée sur la Syrie du Nord et sur le problème de l'hellénisation des sociétés rurales, révélait que la majorité des villages de la basse vallée de l'Oronte, entre Antioche et Séleucie, avaient pris, peut-être dès le début de l'ère chrétienne, les noms de grands propriétaires d'origine grecque ou latine. La situation du Massif Calcaire voisin semblait refléter une réalité linguistique et sociale différente : dans cette région montagneuse à cheval entre l'Antiochène orientale et l'Apamène, où l'hellénisation de la toponymie serait restée superficielle, les grands propriétaires aux noms grecs ou latins, sans être totalement absents, n'auraient pas joué un rôle aussi important que dans la plaine d'Antioche, jusqu'à la fin de l'Antiquité. L'enquête mérite aujourd'hui d'être reprise à l'échelle de toute la Syrie, en tirant également parti d'un dépouillement extensif de la documentation textuelle et des progrès récents de l'archéologie des campagnes. Elle permettra, d'une part, de poser à frais nouveaux la question de la forme, de l'origine et de l'évolution des domaines désignés par le nom d'un propriétaire sur le territoire des cités du Proche-Orient romain et protobyzantin et, d'autre part, de s'interroger sur la notion de grande propriété.

CINQUANTE DOMAINES

Les toponymes sont classés par cités (fig. 1), en commençant par trois des quatre villes de la Tétrapole syrienne (Antioche, Séleucie, Apamée), puis du nord au sud (Cyrrhus, Hiérapolis, Chalcis, Épiphaneia, Émèse, Bérytos et Héliopolis, Césarée-Panéas, Dionysias ou Canatha, Bostra). L'ordre alphabétique est respecté à l'intérieur de chaque section. Les cas incertains sont signalés par la présence d'une astérisque.

ANTIOCHE OU SÉLEUCIE

1 – χωρίον ἀντά. Village d'Antas, riverain de l'Oronte. Voir *Vie de saint Syméon Stylite le Jeune*, 237.9, cf. Feissel 1991, 289 (remarques sur ἀντάς, hypocoristique du nom ἀντίοχος à Antioche et en Antiochène sous le Haut-Empire).

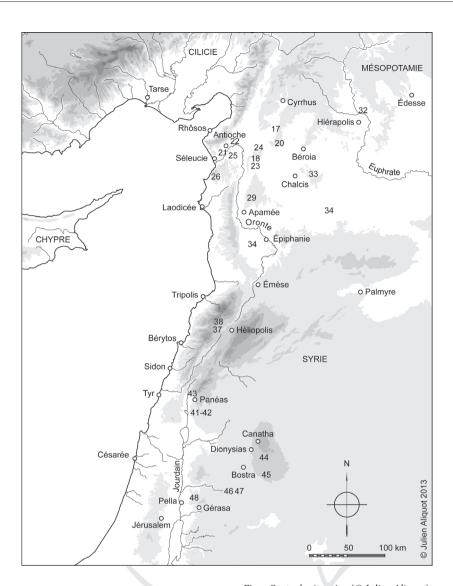


Fig. 1. Carte de situation (© Julien Aliquot).

- 2 χωρίον Βασιλείας. Village de Basileia. Voir *Vie de saint Syméon Stylite le Jeune*, 231.2, cf. Feissel 1991, 290.
- 3 *κώμη τοῦ Γανδιγόρων, χωρίον Γανδιγούρων (var. Γανδη-). Village ou domaine de Gandigorôn ou Gandigourôn. Voir *Vie de sainte Marthe*, 33.1-2 (ἀπὸ τῆς κώμης τοῦ Γανδιγόρων) et 36.18 (ἀπὸ τοῦ Γανδιγούρων χωρίου). Le nom Γανδιγόρων ou Γανδιγούρων est inconnu par ailleurs. Selon Feissel 1991, 291, la présence de l'article τοῦ après κώμη porte à croire qu'il s'agit d'un anthroponyme masculin (mais cf. infra, 14, sur l'usage de τοῦ dans le même type de formule). Si cette analyse devait être retenue, on pourrait proposer d'analyser Γανδιγόρων

ou Γανδιγούρων comme un nom d'origine iranienne composé des éléments *Gunda*- et *Gōr* (cf. Gignoux 1986, 89-91). Pour d'autres propriétaires aux noms iraniens, cf. infra, 24, 27.

- 4 χωρίον Διδά. Village de Didas. Voir *Vie de saint Syméon Stylite le Jeune*, 238.1, cf. Feissel 1991, 289 (sur Διδάς, nom attesté à Antioche sous le Haut-Empire, *IGLS*, 3.1, 906, cf. *Bull.*, 1951, 227).
- 5 χωρίον Εὐθαλίου. Village d'Euthalios. Voir *Vie de saint Syméon Stylite le Jeune*, 194.1, cf. Feissel 1991, 290.
- 6 χωρίον Ἰάσωνος. Village de Jason. Voir *Vie de sainte Marthe*, 17.2-3 et 29.10, cf. Feissel 1991, 290.
- 7 χωρίον Καλινέας. Village de Kalinéa (sans doute l'anthroponyme grec féminin Καλλινέα). Voir *Vie de saint Syméon Stylite le Jeune*, 229.2 (var. Καλινέας, Καλιννέας, Καλυμνίας), cf. Feissel 1991, 290.
- 8 χωρίον Κασσᾶ. Village de Kassas. Voir *Vie de saint Syméon Stylite le Jeune*, 239.1, avec Feissel 1991, 289-290, sur Κασσᾶς, hypocoristique de Κάσσανδρος ou du nom théophore de Zeus Casius Κασ(σ)ιόδωρος, également porté à Antioche par le personnage éponyme d'un îlot de la ville en 73-74 p.C. (cf. Feissel 1985a, 82-83, l. 32).
- 9 χωρίον Μαγίας. Village de Magia. Voir *Vie de saint Syméon Stylite le Jeune*, 120.1 (var. Μαγιάς, Μαγείας), cf. Feissel 1991, 290 n. 19, dont les doutes sur le nom *Magia* semblent superflus : il s'agit probablement du nom féminin *Magia*, tiré du gentilice latin *Magius* (Solin & Salomies 1988, 110). À Antioche même, on le trouve en tant que *nomen* dans la formule [Tria]ria Magia Secundil[la], IGLS, 3.1, 762 (AE, 1997, 1540).
- 10 χωρίον Πουλίωνος ou Πουλλίωνος. Village de Pouliôn ou Poulliôn (pour le latin *Pollio*), proche d'Antioche. Voir *Vie de saint Syméon Stylite le Jeune*, 188.5, cf. Feissel 1991, 290.
- 11 *χωρίον Σάμβου. Village viticole de Sambos, hypothétiquement situé au-delà de l'Oronte, en direction du mont Admirable. Voir *Vie de saint Syméon Stylite le Jeune*, 167.1 (ἐκ τοῦ χωρίου τοῦ λεγομένου Σάμβου), cf. Feissel 1991, 291 ("Sambos est cependant également attesté dans la toponymie sémitique (ville d'Arabie chez Étienne de Byzance, éd. Meineke, p. 553, 1) si bien que ce village d'Antiochène ne suppose pas nécessairement un nom de personne").
- 12 κώμη Σευήρου. Village de Sévèros. Voir *Vie de saint Syméon Stylite le Jeune*, 91.1 (κώμη Σευήρω), cf. Feissel 1991, 290 et n. 24 (corr. Σευήρ \langle ου \rangle avec un point d'interrogation). Pour un village homonyme en Émésène, voir 36.
- 13 χωρίον Τιβερίνου. Village de Tibérinos. Voir *Vie de saint Syméon Stylite le Jeune*, 220.15 ; *Vie de sainte Marthe*, 26.2 et 9, cf. Feissel 1991, 290-291.
- 14 *χωρίον Χαρανδαμᾶ, κώμη τοῦ Χαρανδαμᾶ (Χαραν Δαμᾶ ?). Village situé dans les environs de Daphné en Antiochène. Voir Vie de saint Syméon Stylite le Jeune, 115.1-2 (Ἐπιφάνιός τις τοῦ Χαρανδαμᾶ οὕτως ὀνομαζομένου χωρίου); Vie de sainte Marthe, 17.1-2 (ἀπὸ τῆς κώμης τοῦ Χαρανδαμᾶ); 29.6-7 (Ἐπιφάνιός τις ὁρμώμενος ἀπὸ τοῦ Χαρανδαμᾶ χωρίου κατελθὼν ἐν Δάφνη); 35.1 (ἐν τῷ Χαρανδαμᾶ χωρίφ). Selon van den Ven 1970, 117, cette localité "s'identifie sans doute avec l'actuelle Ḥarandama, naguère Khirildama, au sud de Daphné". Il y a ici une confusion

entre le nom turc moderne du village, connu de Dussaud 1927, carte IX, B 1, et le toponyme ancien. On comprendra donc : "l'actuelle Khirildama, naguère Ḥarandama". D'après sa situation par rapport à Daphné, le village se trouvait plutôt sur le territoire d'Antioche que sur celui de Séleucie. Le nom Χαρανδαμᾶς n'est pas connu par ailleurs. Feissel 1991, 291, suppose qu'il s'agit d'un nom de personne, d'après l'expression de la *Vie de sainte Marthe*, ἀπὸ τῆς κώμης τοῦ Χαρανδαμᾶ (pour une formule comparable, cf. supra, 3). À titre d'hypothèse, on peut plutôt proposer de couper Χαραν Δαμᾶ et supposer que le village s'appelait Charan (comme la cité de Carrhes en Mésopotamie) et qu'il avait fait partie des propriétés d'un certain Damas. Le nom grec banal Δ αμᾶς est attesté à Antioche (Feissel 1985a, 82-83, l. 31, pour le grand-prêtre éponyme d'un quartier de la ville) et en Antiochène (*IGLS*, 2, 595, pour un artisan).

ANTIOCHE

- 15 ἐποίκιον Ἀρτεμιδώρου. Le domaine d'Artémidôros est connu par une borne de l'Antiquité tardive achetée à Antioche. *IGLS*, 3.1, 883 : ἐποίκει(ον) Ἀρτεμεδώρ(ου). Il n'est pas localisé.
- 16 byt 'ptwny' (syriaque). Le nom syriaque d'un monastère d'Antiochène orientale recouvre sans doute celui d'un ancien domaine d'Aphthonios (*ἐποίκιον 'Αφθονίου). Voir Caquot 1958, 74-75, avec l'analyse de Feissel 1991, 296, ici suivie.
- 17 κώμη Εὐκαρπίας. Le village d'Eukarpia est délimité par une borne cadastrale de la Tétrarchie gravée sur un bloc abîmé et remployé, peut-être un ancien autel, datée de l'été 297 p.C. et retrouvée fortuitement dans la vallée de l'Afrīn, à 10 km à l'est de Gindaros, en Antiochène orientale. Kramer 2004, 63-66, n° 3, photo, pl. 21 (Gatier, AE, 2004, 1555; SEG, 54, 1586) : $\delta\rho[01]$ κώμης Εὐκαρπ[-1]ΧΕ, ἔτους $[\epsilon\mu\tau', |\mu\eta]$ νὸς Δεσίου κ' (l. 12-14), où le nom suivant κώμης a été restitué soit sous la forme Εὐκαρπ $[i\alpha\varsigma]$, ce qui renverrait à un "village de l'abondance" (Kramer), soit sous la forme d'un anthroponyme, Εὐκάρπ[00] (Gatier). Les lettres visibles aux lignes 12-13 invitent à lire Εὐκαρπ $[i]|\alpha\langle\varsigma\rangle$, ἔτους κτλ. L'agglomération serait désignée par le nom d'une ancienne propriétaire.
- 18 ἐποίχιον Ζαερους. Le domaine de Zaerès, localisé à Bāzīher (Ğabal Sim'ān, Antiochène orientale), est délimité par une borne cadastrale de la Tétrarchie datée de l'été 297 p.C. Seyrig 1958, 9-10, n° 8 d (SEG, 20, 339), lit ὅροι ἐπ(οιχίας) ου ἐπ(οιχίου) Ζαερους et rapporte l'avis d'A. Caquot, selon qui Zaerô, compris comme un nom de femme en -ώ (Ζαερω), vient "sans doute de la racine araméenne zhr, contenant l'idée de lumière" (10 n. 1). On peut plutôt penser à l'araméen z'yr, "petit", dont sont tirés de nombreux anthroponymes masculins (cf. Ilan 2002-2012, I, 375, 450; II, 341-342; III, 670; IV, 356; Feissel 1982, 322 et n. 18, avec d'autres cas de noms apparentés transcrits en grec et en latin). Il semble que le génitif Ζαερους puisse se rapporter à un nom d'homme ressortissant à la troisième déclinaison dont le nominatif serait Ζαερης. Les plus proches parallèles de ce nom seraient Ζαηρα, indécliné ou génitif tiré d'un nominatif Ζαηρας, sur un ossuaire de Jérusalem (CIIP, I, 568), et Ζεηρας, apparemment indécliné, dans une épitaphe du Ğawlān (Gregg & Urman 1996, 184-185, n° 151). Sur le site antique de Bāzīher, voir Tchalenko 1953-1958, I, 204; Tate 1992, 208, 209, 213, 265-266, 269, 270, 283-284, 295, 307, 336.

19 – *byt 'ysywn* (syriaque). Le nom syriaque d'un monastère d'Antiochène orientale recouvre sans doute celui d'un ancien domaine d'Isiôn (*ἐποίχιον Ἰσίωνος). Voir Caquot 1958, 72-73; Feissel 1991, 296 (noms isiaques à Antioche).

- **20** χώρα Θεκιμης. Le domaine de Thékimè est délimité par une borne rupestre gravée au lieu-dit Rās Wādī Sūs al-Fawqānī, à environ 5 km au nord de Brād, dans le Ğabal Simʿān (Antiochène orientale). Jarry 1970, 208, n° 52 : ἡ χώρα Θεκιμης. La propriétaire porte un nom sémitique attesté en Syrie du Nord à Zeugma, Θεκιμη ου Θεκιμα (*SEG*, 26, 1589 et 1621).
- 21 *ἐποίχιον Κάστορος. Le domaine est connu par une borne en forme de colonnette retrouvée près d'Antioche sur la route de Daphné. Downey 1941, 102, n° 205, n'est pas parvenu à reconnaître son nom dans l'inscription très fruste qui le mentionne. À la fin, il a copié KAC|Ţ[.]ŢḤC. Les éditeurs des *IGLS*, 3.2, 1031, ont tenté d'aller plus loin en lisant ὅρος ἐπο(ι)χί(ο)υ Κασ|⟨ι⟩[ό]⟨π⟩ης. Selon eux, le domaine aurait ainsi appartenu à une certaine Kassiopè. D'après la photographie de la première édition, il semble préférable de restituer le nom d'homme grec Κάστωρ au génitif, Κάσ| τ [ορ]ος.
- 22 ἐποίκιον Κομόδου καὶ Πρίμου. Le domaine de Commodus et de Primus est connu par une borne de l'Antiquité tardive retrouvée à Toprak Narlıca (Toprak-en-Narlidja), à environ 9 km au nord-est d'Antioche (*IGLS*, 3.1, 872). L'expression ἐποικίου Κομόδου καὶ Πρίμου indique l'origine d'un certain Dèméas, scholastique, σχο(λαστικὸς) Δημέας (*PLRE*, II, 351, s.u. Demeas). Les fouilles de Toprak Narlıca ont révélé l'existence d'une riche résidence datée des II^e et III^e s. p.C., dont les éléments architecturaux auraient été remployés dans un groupe de fermes plus récentes associées à un petit établissement thermal (Stillwell, éd. 1941, 19-23). On peut se demander si la résidence de l'époque romaine n'appartenait pas à Commodus et Primus et si Dèméas n'était pas le propriétaire des lieux dans l'Antiquité tardive.
- 23 ἐποίκιον Μειθου. Le domaine de Meithos est connu par la dédicace à Zeus Bômos de la porte principale du péribole du sanctuaire païen de Burğ Bāqirḥā (Ğabal Bārīšā, Antiochène orientale) par Apollônios, Apollophanès et Chalbiôn, tous trois fils de Mariôn, en 161 p.C. (*IGLS*, 2, 569). L'expression ἀπὸ ἐποικίου Μειθου indique l'origine des dédicants. Μειθος est un nom sémitique connu (*IGLS*, 5, 2539; *P. Oxy.*, 10, 1276, fém. Μεειθοῦς) que l'on a rapproché de Μοειθος et Μοιθος (e.g. *IGLS*, 11, 20, cf. p. 122; 13.2, 9875; 14, 160; Gatier 1998a, n° 5; *IGLS*, 21, 5.1, 144, 366, 367, 640). Callot & Gatier 1999, 681-682, identifient le site du domaine au modeste village romain de Ḥirbat Ḥadiyya (Khirbet Ḥadiyé), où la famille des donateurs de Burğ Bāqirḥā possède un tombeau. Sur Ḥirbat Ḥadiyya, voir Peña, Castellana & Fernández 1987, 138-139, pl. 38, photos 94-95 (où le bâtiment qu'ils identifient à un temple païen est en réalité une grande maison); Tate 1992, 206-207, 289, 308, 337.
- 24 χωρίον 'Ορμίσδου. Une borne du VI^e s. p.C., découverte au sud-est de Bāb al-Ḥawa, sur la route Antioche-Béroia (Alep) et à l'entrée de la plaine de Dāna en Antiochène orientale, fait connaître un domaine appartenant à la maison divine d'Hormisdas (θεῖος οἶκος τῶν 'Ορμίσδου), c'est-à-dire aux propriétés impériales héritées de ce prince perse, frère du roi sassanide Sapor II, qui s'était mis au service de l'Empire en 323 p.C. (*PLRE*, I, 443, s.u. Hormisdas 2; notre propriétaire est ici identifié par erreur à son fils homonyme, *PLRE*, I, 443-444, s.u. Hormisdas 3). Hormisdas avait également reçu des biens à Constantinople. Sous Justin II ou plus probablement sous Maurice, ses domaines, retournés à la couronne, étaient

placés sous la curatelle de Magnus, ex-consul, comte des largesses sacrées et curateur en chef. Voir IGLS , 2, 528 (χωρίον διαφέρει τῷ θε[ί]ῳ οἴκῳ τ[ῶ]ν 'Ορμίσδ[ο]υ), avec le commentaire de Feissel 1985b, en particulier 465 n. 5, 467 n. 11-12, 473 n. 34. Au VIe s. p.C., selon D. Feissel, la maison d'Hormisdas a eu pour titulaires connus Domniziolos, en 578-579, puis Magnus, entre cette date et sa mort vers 582, et Constantin Lardys, attesté en 602. Les ruines de Bāb al-Ḥawa comprennent une église datée de la fin du IV^{e} s. p.C., l'arche monumentale datée du VI^{e} s. p.C. qui a donné son nom au site, ainsi qu'un vaste ensemble de constructions plus confus. Tchalenko 1953-1958, I, 114-117, 141, 393-394, pl. 40, 2 (plan), propose d'identifier les bâtiments repérés en surface à la résidence de Magnus ; selon lui, le domaine aurait englobé la plaine de Dāna en tout ou partie.

25 – ἐποίκιον Φιλωνᾶ. Le domaine de Philônas est délimité par une borne découverte à Karsu, à 12 km au sud-est d'Antioche, et datée des I^{er}-III^e s. p.C. d'après la forme des lettres. Voir French 1994, 120, n° 2 (*SEG*, 44, 1308) : ὅρος ἐποικίου Φιλωνᾶ.

SÉLEUCIE

26 – τόπος Ἰουστινιανοῦ. Le domaine de Justinien est délimité sur une borne de propriété retrouvée à Kara Duran, village de la côte syrienne proche de Kassab, au pied du mont Casius. Voir IGLS, 3.2, 1232, relu par Feissel 1992, 404-407 (Bull., 1993, 619, repris dans Feissel 2006, 193, n° 612; SEG, 42, 1363; AE, 1992, 1685): Τόπος διαφέροντ (α) τῷ ἐνδοξ(οτάτω) (καὶ) ὑπερ(φυεστάτω) ἀπὸ ὑπάτ(ων) (καὶ) πατρι(κίω) τοῦ κυρ(ίου) Ἰουστιν(ι)ανοῦ. "Lieu appartenant au très glorieux et très excellent ex-consul et patrice, (notre) seigneur Justinien". Il ne s'agit pas de l'épitaphe d'un Patricius (ἀπὸ ὑπάτ(ων) Πατρι(κίω)) qui aurait été contemporain de Justinien, comme l'avait affirmé R. Mouterde, le premier éditeur de l'inscription, mais de la borne d'une propriété de Justinien, ex-consul et patrice, sans doute le futur empereur, comme le montre D. Feissel. Le texte a dû être gravé après le premier consulat de Justinien, entre 521 et 527 p.C., à l'époque où ce dernier, maître des milices d'Orient, résidait dans la région.

APAMÉE

- 27 κώμη Άριβάζου. Le village d'Aribazos, en Syrie Seconde, était la patrie d'Antonin, tailleur de pierre, martyr et saint d'Apamène fêté le 9 novembre. Voir *Synaxaire de Constantinople*, 208.18-19 (ἐκ κώμης Ἡριβαζοῦ) ; Balty & Balty 1981, 57 (avec l'accentuation correcte, Ἡριβάζου). Le nom d'homme Ἡρίβαζος est un anthroponyme iranien connu (cf. Robert 1963, 519).
- 28 ἐποίκιον Γεννέου. Un Apaméen originaire du domaine de Gennaios (Γενναῖος) est enterré à Concordia en Vénétie au début du v° s. p.C. Voir *IG*, XIV, 2327, cf. Feissel 1980, 330-331 : ἀπὸ ἐποικίου Γεννέου ὅρων Ἀπαμέων. Le domaine n'est pas localisé. Le nom Γενναῖος (ου Γεννέας), de bonne facture grecque, peut recouvrir des anthroponymes sémitiques.
- 29 ἐποίχιον Γωβα. Ce domaine d'Apamène est connu par l'épitaphe chrétienne d'un Syrien à Aquilée. Voir Brusin 1967, 45, n° 10 : ἀπὰ ἐπικίου (sic) Γωβα ὅρων ἀπαμέων. Feissel 1980, 336, 342 n. 50, a rapproché son nom du surnom syriaque de l'ermite Macédonios,

Γουββάν (à l'accusatif, var. Γουβάν, Γούββαν, Γούβαν), que Théodoret de Cyr, Histoire Philothée, 13.2, traduit en grec par λάκκος. Feissel 1982, 334, le localise à Ḥirbat Bǧūba (Ḥerbet Bǧūbe), à 7 ou 8 km au sud de Maʻrrat al-Nuʻmān. En se référant à Canivet 1977, 238-239 n. 15, Feissel 1991, 295, considère finalement Γωβα, non comme le nom d'un propriétaire, mais comme un nom purement géographique tiré de l'araméen gwb', "citerne" (cf. Yon 2007, 387-390 ; rapprocher Γούββα, toponyme au nord du Sinaï, Ptol., Geog. 5.17.4), et suppose que le toponyme arabe Bǧūbe pourrait venir du syriaque *byt gwb', "probablement 'maison de la citerne', quoique Gubba soit également usité comme anthroponyme". Une autre interprétation me semble préférable. D'après Stark 1971, 81, gwb', attesté comme anthroponyme masculin en Palmyrène, serait tiré du nom araméen de la sauterelle (dans le même sens, Yon 2013, 101).

30 – ἐποίκιον ου χωρίον Μαρατοζαβδάλης. Maratozabdalès est mentionné dans un libelle des moines d'Apamène daté de 518 p.C. et reporté dans les *Actes* du concile de 536 p.C. Voir *ACO*, III, 93.7 (εἰς τὸ Μαρατοζαβδάλης), 95.19 (ἐν τῶι Μαρατοζαβδάλης, var. Μαρατοζαβδαλλῆς, Μαράτω Ζαβδάλης), cf. Feissel 1991, 299 n. 80. Il faut probablement sous-entendre ἐποίκιον ου χωρίον Μαρατοζαβδάλης d'après l'usage de l'article neutre τό. Le nom du site antique est composé du toponyme Μαρατο, qui transcrit le nom araméen de la grotte (*m'rh*, *m'rt'*, infra, 40), et d'un anthroponyme théophore sémitique courant, Ζαβδαλης, "don du dieu", dont plusieurs transcriptions grecques sont connues (à Bostra au génitif, Ζαβδαλλου, *IGLS*, 13.1, 9260; à Samrā' au génitif Ζαβδαλλα et Ζαβδαλλου, Gatier 1998a, n° 3 et 22; à Palmyre Ζαβδελας et Ζαβδίλας, en parallèle aux formes araméennes *zblh* ou *zbdl'*, *IGLS*, 17.1, 53, 214, 225, 249, 313, 437, 467, cf. Ζαβδαλα, *SEG*, 34, 1593, pour un nauclère palmyrénien à Coptos).

CYRRHUS

HIÉRAPOLIS

32 – Caeciliana. Ptol., Geog. 5.14.6 (Καικιλία(να πόλις)); Table de Peutinger, 10.2b (Ceciliana); Géographe de Ravenne, 2.15 (Celciliana). Cet établissement, situé sur l'Euphrate en aval d'Europos (Ğarāblus, Karkamiş), a été placé sans raison apparente à Qal'at al-Nağm. De manière plus convaincante, Dussaud 1927, 450, l'a situé près du confluent du Sağūr et de l'Euphrate, au nord-est de Hiérapolis, sur l'axe menant de cette cité vers Édesse, en Mésopotamie. La découverte de l'épitaphe latine d'un auxiliaire de l'armée romaine aux

environs de l'embouchure du Saǧūr confirme son hypothèse. Gatier 1994, 156-157 (cf. 1998b, 168-169), qui a publié ce texte, a rapproché le nom de Caeciliana du gentilice latin *Caecilius* et a supposé que Caeciliana était un "poste chargé de contrôler le passage de l'Euphrate entre la Syrie et l'Osrhoène" auquel le gouverneur romain Q. Caecilius Metellus Creticus Silanus (13-17 p.C.) aurait pu donner son nom. Il est plus probable que Caeciliana, poste militaire et/ou domaine rural du territoire de Hiérapolis, doive son nom à un propriétaire nommé lui aussi *Caecilius*, selon un phénomène mis en évidence par Arnaud 1998, en particulier 202 n. 10, 218. Autres établissements en *-iana*, voir infra, 34, 49, 50.

CHALCIS

33 – κώμη Πρινκ[- - -]. À Dayr Ṣalīb, dans le Ğabal al-Ḥāss, un bloc de basalte livre le nom du propriétaire d'une résidence rurale. Voir IGLS , 2, 325 : αὐλὴ Ἡλία κώ(μης) Πρινκ[ιπίου (?)]. À la fin, on peut également restituer Πρίνκ[ιπος]. Le village dont Élias était originaire portait donc le nom d'un certain Principius ou Princeps.

34 – Seriane, Σεριανή. Cette bourgade et place forte de la steppe syrienne est localisée à Itriyya, aux marges de la Chalcidène et de l'Apamène orientale. Voir Itinéraire Antonin, 194.7; 195.3; 197.5; Notitia Dignitatum, 35.7. Sériane est également mentionnée dans une chronique épigraphique grecque du début du VI^e s. p.C. signalée par Gatier 2001, 100-101, et publiée par Feissel 2009. Sur le site, voir Gogräfe 1996 (plan); 1997 (temple romain). On n'a pas encore remarqué que Sériane pouvait devoir son nom à un ancien propriétaire porteur du gentilice Serius (Solin & Salomies 1988, 168), normalement transcrit Σέριος en grec. Autres établissements en -iana: 32, 49-50.

ÉPIPHANEIA

35 – ἐποίχιον Κοΐντου. Le domaine de Quintus est mentionné dans une inscription gravée sur un bloc appartenant peut-être à un temple romain dont les *spolia* ont été repérés à Umm al-Ṭiyūr, sur la bordure orientale du plateau de Dayr Ṣulayb, à mi-chemin entre Maṣyaf et Ḥamā, l'antique Épiphaneia. Voir *IGLS*, 4, 1382 : en-dessous d'une première ligne de lecture douteuse, ἐπυκ[ί]ον Κοε[τν]του. Sur le site d'Umm al-Ṭiyūr : Mouterde 1949-1950, 25-28.

ÉMÈSE

36 – κώμη Σεβήρου. Une stèle votive en calcaire représentant un dieu cavalier et un donateur devant un pyrée porte une dédicace grecque sur la plinthe. Sartre-Fauriat 2012 publie le texte de la façon suivante : Μανεμῷ ἥρωι ἀνέθηκε Δαισανης Γολασου ἀπὸ Σεβηκωνης. Le héros Manémos est inconnu par ailleurs, même si son nom rappelle celui du dieu Monimos. Comme le souligne Gatier, Bull., 2013, 449, les noms de personne qui suivent ne sont pas tous nouveaux et permettent de supposer que le monument provient de l'Émésène plutôt que de la Palmyrène : Γολασος est attesté à Émèse même (SEG, 33, 1254) ; Deisan est le cognomen d'un militaire originaire d'Émèse, M. Aurelius Deisan, domo Hemesa, membre

de la cohors I milliaria Hemesenorum, à Intercisa en Pannonie (RIU, 5, 1184). Pour la lecture du toponyme, au lieu de Σεβηκωνης, Gatier propose de retrouver le nom d'un village, soit Σεβή(ρου), soit Σεβη(ριανῆς) κώμης. Sur la photo publiée dans la première édition du texte, on croit distinguer, sous les lettres Σεβη, les bribes des barres obliques d'un upsilon, qui témoigneraient éventuellement d'un repentir du lapicide et qui inciteraient à restituer le nom d'un village de Sévèros, Σεβή[ρο]ψ κώμης. Cependant, l'examen de la stèle au Musée des Beaux-Arts de Lyon ne m'a pas permis de valider cette proposition. La lecture Σ εβή(ρου) paraît donc finalement préférable. Pour un village homonyme dans la région d'Antioche, voir supra, 12.

BÉRYTOS ET HÉLIOPOLIS

37 – *praedia M(arci) Claudi Corneliani et Cyrillae*. Sur la route de Btédaai à Yammouné, borne prismatique inscrite sur deux faces. *IGLS*, 6, 2911.

38 – *uinia Cornelia*. Ce domaine est connu grâce à une série d'inscriptions rupestres repérées dans la région de Yammouné. J.-P. Rey-Coquais, *IGLS*, 6, 2919, a laissé le texte qui le mentionne en majuscules, *V+NIA CORNELIA*. Pensant pouvoir lire *uitinia* (= *uicinia*), à la suite de R. Mouterde, il commentait : "Il n'est pas impossible que les deux premiers *I* de *vitinia* se trouvent l'un et l'autre cachés dans la croix et dans le *N* par des ligatures et qu'il s'agisse des limites d'un domaine appartenant à un 'quartier' d'Héliopolis, un village nommé du nom de son propriétaire primitif ou actuel". La photo d'une inscription inédite (fig. 2) appartenant à la même série montre que le



Fig. 2. Bornage rupestre d'un domaine viticole de la Békaa libanaise (© Jean-Sylvain Caillou).

premier mot doit être lu *uinia Cornelia* et que l'ensemble des textes relevés délimitaient les différentes parties d'un domaine viticole portant le nom d'un certain Cornelius. Le texte, aujourd'hui conservé dans une collection privée libanaise, est ainsi formulé : *uinia / Corne/lia, secun/da media*, c'est-à-dire "vignoble de Cornelius, seconde moitié". En dessous de l'inscription figure un signe dont la forme rappelle celle du bâton augural (*lituus*), que l'on retrouve dans des inscriptions délimitant des domaines impériaux sur le mont Liban (*IGLS*, 8.3, 5033-5034, 5099, 5162, 5177, 5180) et dans la Békaa (*IGLS*, 6, 2968-2969, cf. Aliquot 2009, 47 et n. 56). La tradition rabbinique pourrait mentionner le vin de Baalbek (*Midrash Rabba sur l'Ecclésiaste*, 9.13, passage cité et discuté dans Friedheim 2006, 216-217). Le gentilice *Cornelius* est bien attesté à Bérytos (*CIL*, III, 14165⁶), la colonie dont dépendaient la ville d'Héliopolis (Baalbek) et la Békaa au début de l'époque impériale. Le personnage éponyme de la *uinia Cornelia* est donc vraisemblablement un citoyen romain de Bérytos qui aurait pris à ferme, en tant que *conductor*, un vignoble relevant d'un domaine impérial.

39 – κώμη Μάρσου. Le village de Marsos a donné son nom au Marseus, également appelé Potameus, vent d'est soufflant dans le golfe de Tripolis, c'est-à-dire sur le littoral du 'Akkār syro-libanais, après avoir contourné les montagnes côtières, d'après un opuscule grec non daté appartenant à la tradition aristotélicienne. Voir Pseudo-Aristote, *De uentorum situ et nominibus*, 973a.13-20 Bekker : ᾿Απηλιώτης. οὖτος ἐν μὲν Τριπόλει τῆς Φοινίκης Ποταμεὺς καλεῖται, πνεῖ δὲ ἐκ πεδίου ὁμοίου ἄλωνι μεγάλη, περιεχομένου ὑπό τε τοῦ Λιβάνου καὶ τοῦ Βαπύρου ὄρους · παρὸ καὶ Ποταμεὺς καλεῖται. ἐνοχλεῖ δὲ τὸ Ποσειδώνειον. ἐν δὲ τῷ Ἰσσικῷ κόλπῳ καὶ περὶ Ῥωσσὸν Συριάνδος · πνεῖ δὲ ἀπὸ τῶν Συρίων πυλῶν, ας διέστηκεν ὅ τε Ταῦρος καὶ Ταυρόσια ὄρη. ἐν δὲ τῷ Τριπολιτικῷ κόλπῳ Μαρσεύς, ἀπὸ Μάρσου κώμης. Honigmann 1924, 15, n° 298, a identifié le village à l'agglomération phénicienne de Marsya, qu'il localisait



Fig. 3. Base d'une statue d'Hermès consacrée au Zeus héliopolitain et au dieu égyptien, Héliopolis-Baalbek (© Archives de l'UMR 5189 HiSoMA, Lyon).

à Masyaf, en se référant à Étienne de Byzance, s.u. Μαρσύα · πόλις Φοινίκης, ώς Άλέξανδρος καὶ Φίλων, ἀπὸ Μάρσου. τὸ ἐθνικὸν Μαρσηνὸς (uel Μαρσυηνὸς) τῷ τῆς Ἀσίας τύπω. La situation de Masyaf, loin au nord du 'Akkār et sur le versant oriental des montagnes côtières de la Syrie, ne peut correspondre à celle du village de Marsos. Par ailleurs, la notice d'Étienne de Byzance semble bien corrompue, étant donné le désaccord entre le toponyme Μαρσύα, d'une part, et le couple formé de l'anthroponyme Μάρσος et de l'ethnique Μαρσηνός ou Μαρσυηνός, d'autre part. Rey-Coquais 1974, 37, n° 80, a corrigé ἀπὸ Μάρσου en ἀπὸ Μαρσύου. On pourrait aussi proposer de rectifier l'entrée Μαρσύα d'Étienne de Byzance en Μάρσα. Quoi qu'il en soit, la mention conjointe du vent d'est appelé Potameus et du golfe de Tripolis invite à placer le village de Marsos au débouché de la trouée de Homs, dans la haute vallée de l'Oronte, au nord de la Békaa libanaise. Μάρσος est la transcription normale du cognomen latin Marsus (e.g. I. Gerasa, 157-158). Toutefois, on ne peut exclure de rapporter le génitif Μάρσου à un anthroponyme sémitique. Ce nom est attesté en Arabie et en Palestine à l'époque romano-protobyzantine, non seulement en grec sous les formes Μάρσος (I. Gerasa, 54, à côté de noms sémitiques) et Μάρσου (I. Pal. Tertia, Ia, 18 et 26), mais aussi en araméen sous la forme mrsh (en particulier dans la bilingue grec-araméenne de Zôora, I. Pal. Tertia, Ia, 18, où mrsh transcrit le patronyme Μάρσου ; cf. Cotton & Price 2001, 278, Meimaris & Kritikakou-Nikolaropoulou 2005, 112, et Ilan 2002-2012, II, 365-366, pour les différentes étymologies proposées).

40 – κώμη Μααρρα Σαμεθου. À Héliopolis du Liban (Baalbek), deux hommes originaires de Maarra de Saméthos, Salamanès et Mercurius, fils de Mambogaios, consacrent une statue d'Hermès à Zeus héliopolitain et au dieu égyptien, après avoir acheté la terre de leur village, au Π^e ou au Π^e s. p.C. (fig. 3). Voir IGLS, 6, 2731, corrigé dans Aliquot 2009, 182: Διὶ μεγίστω ['Ηλιο]|πολείτη καὶ θεῷ 'Εγυπτίω | Σαλαμανης καὶ Μερκού|ριος υίοὶ Μαμβογαίου | ἀπὸ κώμης Μααρρα[ς] | Σαμεθου χώρα[ν] | α[ὖτ]ῆς ἀνού|μενοι $\langle \tau \rangle$ ὸν 'Ερ|μῆν ἀνέθη|καν. L. 6-7: χώρα[ν] | Λ[..]ΗС (IGLS). Le village n'est pas localisé dans la Békaa. Le toponyme Μααρρα transcrit le nom araméen de la grotte (mrh, mrt', cf. supra, 30). Σαμεθος est la transcription grecque d'un anthroponyme sémitique (e.g. IGLS, 13.1, 9293; IGLS, 21, 5.1, index, s.u.).

CÉSARÉE-PANÉAS

41 – κώμη Άγριππίνης. Le village d'Agrippinè, voisin du domaine de Rhadanos, est délimité par une borne cadastrale de la Tétrarchie érigée à Eshesh, sur le plateau du Ğawlān, entre 293 et 305 p.C. SEG, 57, 1825 : ὅρ(ια) κώμης Ἁγριππίνης.



Fig. 4. Borne cadastrale de la Tétrarchie délimitant le domaine de Chrésimianos près de Césarée-Panéas, musée de l'American University of Beirut (© Julien Aliquot).

42 – ἀγροὶ Ῥαδανοῦ. Voir le précédent. SEG, 57, 1825 : λίθον δι{α}ορίζοντα ἀγροὺς Ῥαδανο[ῦ] (Ῥαδάνο[υ], éd.). Ῥαδανός est un anthroponyme grec attesté à Coptos à l'époque hellénistique (O. Wilcken, 1084 et 1089 ; O. Cairo, 17 ; SB, 20, 14597) et à Athènes à l'époque impériale (IG, II², 2128). Rien ne laisse supposer qu'il a pu servir à transcrire un nom sémitique.

43 – ἐποίκιον Χρησιμιανοῦ. Les champs du domaine de Chrésimianos sont délimités par une borne cadastrale de la Tétrarchie trouvée à Ğisr al-Ġağar, dans la haute vallée du Jourdain (fig. 4). Voir *IGLS*, 11, A/11 : λίθον διορίζοντα ἀγροὺς ἐποικίου Χρησιμιανοῦ. Le domaine, sans doute proche de Panéas, n'est pas localisé précisément.

DIONYSIAS OU CANATHA

44 - F(undus) M(arci) Her(enni) P(). Ce domaine est connu par une borne inscrite en latin trouvée aux environs d'al-Kafr, sur le Ğabal al-'Arab, à 15 km au sud-est de Dionysias (Sūwayda), 20 km au sud de Canatha (Qanawāt) et 20 km au nord-est de Bostra. La lecture et le commentaire de l'inscription doivent être révisés. Le texte a d'abord été publié par Domaszewski 1909, 36-37, n° 1, d'après la copie d'E. Littmann, avant d'être repris tel quel dans l'AE, 1909, 131 : F(ines) M(arci) Her(enni) P(), iusso A/uidi Cassi co(n)s(ularis) / per Fa<u>oniu[m] Pri/orem praefec/tum. De son côté, E. Littmann, dans Littmann, Magie & Stuart 1921, n° 666, a compris le nom du propriétaire différemment, F(ines) M(arci)Herp(i), et a lu la fin du gentilice du préfet en entier, Fa<u>onium. C'est sous cette forme que Dąbrowa 1998, 113, n° 15, cite le texte dans sa notice relative au gouvernement de C. Auidius Cassius en Syrie (166-175 p.C.). À la première ligne, il est préférable de lire F(undus) M(arci) Her(enni) P(), d'une part parce que le terme fines est généralement suivi du nom de collectivités et d'autre part parce que le gentilice Herpius est inconnu. À la troisième ligne, il est inutile de supposer qu'il manque une lettre dans le nom du préfet Faonium, le gentilice Faonius étant bien attesté avec cette orthographe (cf. Solin & Salomies 1988, 77), en particulier en Afrique et en Italie. Comme le montre E. Littmann, rien ne garantit que ce dernier était praefectus castrorum de la IIIe légion Cyrénaïque cantonnée à Bostra, en Arabie, ni que la borne marquait la limite entre un domaine privé et un territoire attribué à cette légion. Il n'y a pas à supposer non plus qu'Auidius Cassius est ici mentionné en tant que gouverneur d'Arabie (cf. sur ce point Dabrowa 1998, 116-117). L'allusion à l'autorité du légat d'Auguste propréteur de Syrie et à l'intervention d'un préfet subordonné est attendue dans un secteur qui relevait certainement de cette province. Elle implique peut-être que le domaine de M. Herennius P() était voisin d'un domaine public appartenant à l'empereur ou à une cité proche, soit Dionysias, soit Canatha. La question de savoir de quel territoire relevait ce domaine privé reste ouverte. En revanche, on peut chercher à préciser l'origine de son propriétaire. Le gentilice Herennius, peu fréquent au Proche-Orient, est attesté à Bostra dans une liste latine de noms dont on a supposé de manière vraisemblable qu'ils étaient portés par des soldats de la IIIe légion Cyrénaïque (IGLS, 13.1, 9169). M. Herennius P() serait un vétéran de cette légion qui aurait été loti en Syrie à l'issue d'un service accompli dans la province voisine d'Arabie. L'usage exceptionnel du latin, sur la borne qui délimite son domaine, renforce cette hypothèse.

BOSTRA ET L'ARABIE

45 – κώμη Ἰνάχου. Le village d'Inachos, patrie d'origine d'un responsable villageois mentionné à la fin d'une dédicace de Butayna sur le Ğabal al-'Arab, a été localisé à 'Ināk au sud de la montagne et à l'est de Bostra. Waddington 1870, 501, n° 2130 (κώμες Ἰνάχου), cf. Sartre 2002, 226. Le nom d'homme grec "Ινάχος a été restitué dans la région à al-Kafr (Littmann, Magie & Stuart 1921, n° 676 : Ἰνά $[\chi]$ ου).

- 46 ἔγγαιον Αὐρηλιανοῦ. Deux bornes, respectivement trouvées à Jābir et à Sammā', sur le territoire de Bostra, et portant le même texte, délimitent un domaine du fisc (ager ou fundus fiscalis) ayant autrefois appartenu à un certain Aurelianus, au III° ou au IV° s. p.C. Voir IGLS, 21, 5.1, 16 et 56 : ἔνγεον ταμιακὸν ἐξ Αὐρηλιανοῦ. Les localités modernes de Jābir et Sammā' sont distantes d'une dizaine de kilomètres. Selon le dernier éditeur des inscriptions, "cela pourrait donner une idée de l'étendue du domaine d'Aurélianos". Il faudrait toutefois pouvoir s'assurer que les pierres n'ont pas été déplacées. On ne peut exclure par ailleurs que les propriétés d'Aurelianus aient été morcelées.
- 47 κώμη Οραιβα Ζαβδιωνος. Une borne retrouvée sur le territoire de Bostra dans le hameau moderne d'al-Mišrif concerne un village nommé Oraiba de Zabdiôn. La toponymie locale conserve l'appellation de cette agglomération antique, dans le nom du site de Šağarat Abū Urabā' et dans celui du village de Zubaydiyya, respectivement au nord-est et au sud-ouest de Ba'iğ, en Jordanie. L'anthroponyme sémitique $Z\alphaβδιων$ est bien attesté dans la région de Bostra. Voir IGLS, 21, 5.1, 89 : κώμης | Οραιβα $Z\alphaβδιω(νος)$, | πόδ(ες), αφβ'. Avant la ligne 1, il n'est pas nécessaire de suivre l'éditeur et de restituer [ἀπό], comme le montre le formulaire de la borne trouvée tout près d'al-Mišrif, à al-Summāqīyāt en Syrie, IGLS, 13.2, 9605 (κόμης Pεμμωνα πόδ(ες), ζκ'). À la ligne 2, l'éditeur restitue $Z\alphaβδιω[νος]$, mais la place manque et il vaut mieux supposer que ce nom était abrégé.
- 48 κώμη Ῥησοῦς. Le village de Rhèsô est connu par une dédicace d'époque romaine ($^{\text{er}}$ - $^{\text{III}}$ e s. p.C.) au Théos Hypsistos. Son nom se retrouve dans celui de Rāsūn, le site où l'inscription a été découverte. Ce dernier se trouve à 8 km au nord/nord-ouest de 'Ağlūn, dans un secteur où les frontières entre les cités de l'Arabie (Bostra, Gérasa) et de la Palestine (Pella, Capitolias) sont difficiles à fixer. Voir Atallah 1998, avec le commentaire de Bowersock 1999 (SEG, 48, 1923), qui note que le nom grec féminin 'Pησώ est sans doute celui d'une propriétaire.

LOCALISATION INDÉTERMINÉE

- 49 Claudiana. Place forte citée dans la Notitia Dignitatum, 33, 33. Cet établissement de la Syrie Première ou de l'Euphratésie doit son nom à un Claudius (plutôt qu'à Claudianus, comte d'Orient en 396 p.C. [PLRE, II, 298, s.u. Claudianus 1], selon l'hypothèse de Honigmann 1923, 179, n° 149). Autres domaines en -iana : 32, 34, 50.
- **50** κώμη Πολιτιανή. Village de Phénicie Maritime, dont le nom est tiré du latin *Politius*, cité par Georges de Chypre, 982, et peut-être par Hiéroklès, *Synekdèmos*, 716.8a. Voir Honigmann 1939, 41 et 66. Autres domaines en *-iana* : 32, 34, 49.

TOPONYMES RURAUX ET HISTOIRE SOCIALE

Le catalogue des domaines d'Untel comprend cinquante entrées dans l'état actuel de nos connaissances. De plus amples dépouillements viendront sans doute l'enrichir¹, même si l'on ne peut probablement pas espérer atteindre l'abondance et la richesse de la documentation disponible pour l'Asie Mineure et surtout pour l'Égypte². Les sources déjà rassemblées sont aussi dispersées qu'éclectiques. Rédigées en grec, en latin et en syriaque, elles sont tirées d'itinéraires, d'ouvrages à caractère géographique, historique et hagiographique, d'inscriptions gravées sur des bornes domaniales, cadastrales et routières, de dédicaces païennes ou encore d'épitaphes de chrétiens syriens expatriés en Occident. Notre documentation est aussi souvent très tardive. Seuls dix-huit domaines sont attestés par des textes qui remontent potentiellement aux trois premiers siècles de l'ère chrétienne (17, 18, 19, 23, 25, 32, 34, 35, 36, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48). Il faut reconnaître par ailleurs que les interprétations ici adoptées peuvent encore faire l'objet de discussions. Quatre cas au moins restent douteux, pour les trois premiers parce que l'identification d'un anthroponyme n'est pas assurée (3, 11, 14), pour le dernier en raison de problèmes liés à l'établissement d'un texte (21). On tâchera de tenir compte de ces incertitudes.

Le premier apport de l'enquête est de confirmer l'importance des domaines d'Untel en Syrie du Nord, en particulier dans trois cités de la Tétrapole, Antioche, Séleucie et Apamée, qui réunissent 60 % des exemples identifiés (1-30). Il faut peut-être relativiser la situation de la région du Bas-Oronte, partagée entre Antioche et Séleucie. Une source unique, exceptionnelle, constituée des *Vies* grecques de saint Syméon Stylite le Jeune et de sainte Marthe, sa mère, fournit presque la moitié des domaines repérés dans la Tétrapole (1-14). Il n'en demeure pas moins que la Syrie du Nord, au sens large, apparaît spécialement affectée par le phénomène qui nous intéresse. Par contraste, d'autres cités du Proche-Orient ne livrent qu'un (Cyrrhus, Hiérapolis, Épiphaneia, Émèse, Dionysias ou Canatha), deux (Chalcis), trois (Césarée-Panéas, Bostra) ou quatre exemples (Bérytos et Héliopolis).

En ce qui concerne la dénomination des propriétés³, trois termes se distinguent par leur fréquence : κώμη, ἐποίκιον et χωρίον. Le premier, κώμη, désigne le "village", à la fois en tant qu'agglomération rurale dotée d'un terroir propre et en tant que centre administratif jouissant d'une personnalité juridique reconnue. Le second, ἐποίκιον, éventuellement traduit par byt en syriaque (16, 20), dénomme à l'origine le "hameau" ou le "centre d'exploitation agricole" qui dépend du village sur le territoire duquel il se trouve et qui, en prenant de l'importance, devient parfois un village indépendant. Le troisième, χωρίον,

- 1 On n'a pas retenu ici les domaines de Delphiôn et de Barachos, τὸ Δ[ε]λφίωνος (?) κ(αὶ) τὸ Βαράχο[υ] χωρία (IGLS, 3.1, 734), très proches de Séleucie dans l'Amanus, mais certainement situés sur le territoire de Rhôsos, cité de Cilicie. D'autres cas ont été provisoirement écartés en l'absence de parallèles onomastiques probants.
- Pour l'Asie Mineure, une recherche semblable à la nôtre reste apparemment à faire. Elle pourra prendre appui sur l'inventaire toponymique de Zgusta 1984 et sur la synthèse historique de Schuler 1998. Pour l'Égypte, voir à titre d'exemple la documentation réunie à l'échelle du seul nome hermopolite dans l'ouvrage de Drew-Bear 1979, avec les nouveaux toponymes recensés dans Gascou 1994, 58.
- 3 Sur le vocabulaire, Drew-Bear 1979, 41-44, à propos de la toponymie du nome hermopolite, où l'on retrouve la plupart des termes attestés au Proche-Orient.

polysémique et lui aussi susceptible d'être traduit par byt^4 , peut désigner un "écart", un "bien-fonds", mais aussi un "village". Ici comme ailleurs, l'un des problèmes posés par la documentation est que, sans perdre leur sens originel, tous ces termes sont devenus interchangeables dès le III^e s. p.C., au point qu'ils ont fini par désigner des villages groupés dans l'Antiquité tardive. Les hésitations entre $\chi\omega\rho$ íov et $\kappa\omega\mu\eta$ (3, 14), dans les Vies de saint Syméon Stylite le Jeune et de sainte Marthe, témoignent de ce phénomène bien connu. D'autres termes sont moins courants. Le mot ἀγροί, "champs", "campagne", se retrouve seul sur une borne cadastrale de la Tétrarchie (42), mais une autre mention du même terme, dans un village voisin (43), montre qu'il faut peut-être sous-entendre ἀγροί ἐποικίου δεῖνος. Le féminin $\chi\omega\rho\alpha$ est sans doute employé une fois avec le sens de $\chi\omega\rho$ ίον (19). Quant au substantif τ όπος, qui désigne un "lieu-dit" d'étendue variable, il est lui aussi attesté une seule fois, à Séleucie, à propos d'un domaine du futur empereur Justinien (26). Enfin, une absence est remarquable dans notre liste, celle du terme $\kappa\tau$ ημα, "propriété", qui apparaît pourtant à l'occasion au Proche-Orient avec le sens de "domaine foncier" dans les sources épigraphiques de l'Antiquité tardive⁵.

De manière ponctuelle, la terminologie latine est reprise dans les milieux romanisés des colonies, des domaines impériaux et de l'armée. Dans la Békaa libanaise, sur le territoire colonial attribué à Bérytos sous Auguste, puis revenu à Héliopolis au plus tard sous Septime Sévère, on retrouve le nom *praedium*, "domaine" (37). Aux marges de ce territoire apparaît *uinia*, "vigne", "domaine viticole" (38). Le banal *fundus* revient sans doute en Syrie du Sud près d'un village situé à égale distance de Dionysias et de Canatha, pour un domaine qui a pu être attribué à un vétéran (44). L'expression ἔγγαιον ταμιακόν traduit le latin *ager* ou *fundus fiscalis* sur le territoire de Bostra pour une propriété privée passée aux mains du fisc (46). Enfin, la toponymie se trouve parfois romanisée par la suffixation des gentilices des propriétaires, dans le cas des domaines en *-iana* (32, 34, 49, 50), dont Pascal Arnaud a montré l'importance dans d'autres provinces de l'Empire⁶.

Le tableau suivant présente les noms des éponymes des domaines en fonction de leur origine, dans l'ordre alphabétique de leurs graphies classiques au nominatif.

- 4 Le rapport entre χωρίον et *byt* est bien mis en évidence par le parallélisme entre les différentes appellations grecques, latines et sémitiques de Bayt Zabday (*byt zbdy*) en Haute-Mésopotamie. Pour le grec et le latin, on comparera Sozomène (2.13.7, ἀπὸ Ζαβδαίου χωρίου) aux témoignages suivants : Amm. Marc. 20.7.1; 20.11.6; 21.13.1 (acc. *Bezabden*); Jérôme, *Chron.*, a. 2363 (*Bizabde*); *Synaxaire de Constantinople*, 594 (πρὸς Βιζάβδην πόλιν οὕτω καλουμένην). C'est également à partir du nom de l'éponyme Zabdaios qu'a été forgé le nom de la Zabdicène et l'ethnique des Zabdicéniens. Cf. Amm. Marc. 25.7.9 (*Zabdicenam regionem*); 20.7.1 (*sagittariis... Zabdicenis*); Zos. 3.31.1 (Ζαβδικηνῶν ἔθνους).
- 5 Renan 1864-1874, 613-616, cf. *Bull.*, 1990, 936 (territoire de Tyr) ; *IGLS*, 21, 5.1, 2, 52 (territoire de Philadelphie) ; Di Segni 2002, 58-59, cf. *SEG*, 57, 1829 (territoire de Jérusalem).
- 6 Arnaud 1998.

Noms grecs	Noms latins	Noms sémitiques	Noms iraniens
'Αντᾶς (1)	Agrippina (41)	Γωβας (29)	'Αρίβαζος (27)
Άρτεμίδωρος (15)	Aurelianus (46)	Ζαβδαλης (30)	Γανδιγόρων/ Γανδιγούρων ? (3)
Άφθόνιος (16)	Caecilius (32)	Ζαβδιων (47)	'Ορμίσδας (24)
Βασίλεια (2)	Chresimianus (43)	Ζαερης (18)	
Γενναΐος (28)	Claudius (49)	Θεκιμη (19)	
Δαμᾶς ? (14)	Claudius Cornelianus (37)	Μαρσος ? (39)	
Διδᾶς (4)	Commodus (22)	Μειθος (23)	
Εὐθάλιος (5)	Cornelius (38)	Σαμβος (11)	
Εὐκαρπία (17)	Herennius P() (44)	Σαμεθος (40)	
Ἰάσων (6)	Iustinianus (26)		71/11/
"Ιναχος (45)	Magia (9)		74
Ἰσίων (20)	Marsus ? (39)		
Καλλινέα (7)	Politius (50)		
Κασσᾶς (8)	Pollio (10)		
Κάστωρ (21)	Primus (22)		
Κυρίλλα (38)	Princeps/Principius (33)		
"Ομηρος (31)	Quintus (35)		
'Ραδανός (42)	Serius (34)		
Ύησώ (48)	Severus (12, 36)	•	3/
Φιλωνᾶς (25)	Tiberinus (13)		\/

Parmi les éponymes des domaines, dix-neuf ou vingt portent des noms grecs. L'onomastique de ces derniers présente à l'occasion des caractères épichoriques. On y relève notamment une série d'hypocoristiques en - $\hat{\alpha}\varsigma$ caractéristiques d'Antioche et de son arrière-pays (1, 4, 8, 25). Vingt ou vingt-et-un anciens propriétaires portent des noms latins (ou des noms grecs latinisés, 43). Certains anthroponymes grecs et latins ont pu être choisis pour leur ressemblance avec des noms sémitiques (28, 31, 39). Dans un cas, celui de M. Herennius P() (44), l'abréviation du *cognomen* empêche de se prononcer sur l'origine du nom de ce citoyen romain. La même remarque s'applique aux éponymes des domaines en *-iana*, dont le *cognomen* est inconnu, mais dont le statut de citoyens romains est probable (32, 34, 49, 50). En dépit de ces incertitudes, les porteurs de noms sémitiques hellénisés (huit ou neuf exemples) et de noms d'origine iranienne (deux ou trois exemples) sont nettement minoritaires. Si l'on s'en tient uniquement à la Syrie du Nord, il semble bien que les propriétaires aux noms grecs et latins dominent à l'ouest, dans la basse vallée de l'Oronte, comme l'avait remarqué Denis Feissel. Cependant, la compilation des données sur une aire élargie à tout le Proche-Orient révèle surtout que les propriétaires aux noms latins sont partout présents.

La documentation nous renseigne aussi de manière implicite sur le statut juridique des domaines. Ces derniers sont la propriété d'un seul homme (dans la plupart des cas),

d'une femme (2, 7, 9, 17, 19, 37, 41, 487) ou d'une famille (un citoyen romain et son épouse près d'Héliopolis, 37, deux frères dans la même cité, 40, sans doute également deux frères en Antiochène, 22). Leur terroir peut faire l'objet de cessions et d'achats en bloc dès le Haut-Empire (là encore à Héliopolis, 40). Des villages sont parfois désignés à la fois par un toponyme et par celui d'un propriétaire (30, 31, 40, 47), parfois pour distinguer des localités homonymes, à l'image des agglomérations portant le nom araméen de la grotte (30, 40). Ce constat laisse supposer que des villages connus uniquement par leur nom propre ont pu faire partie de domaines dont les anciens propriétaires ont été oubliés avec le temps, peutêtre à la suite d'un partage des terres. On dispose par ailleurs d'indications sur les rapports entre nos domaines, les cités de la Syrie antique et les autorités de l'Empire romain. Certains domaines font normalement partie des territoires civiques, comme on le constate à travers les épitaphes des Apaméens en Occident, qui se présentent comme étant originaires du village d'Untel, du territoire d'Apamée (28, 29). D'autres relèvent du fisc (46), du patrimoine privé de l'empereur (26, sans doute 38) ou des maisons divines qui tendent à se distinguer de la res priuata au cours du VIe s. p.C. (23). Les mentions récurrentes des domaines sur des bornes cadastrales de la Tétrarchie (17, 18, 41, 42, 43) indiquent sans surprise qu'ils constituent des unités fiscales, au même titre que les villages partagés entre plusieurs propriétaires.

Dans l'ensemble, on se retrouve donc face à une catégorie de propriétés que Libanios, orateur antiochéen, a décrite dans son discours Sur les patronages, au IV^e s. p.C. En dehors des grands villages (κῶμαι μεγάλαι) qui appartiennent à de nombreux propriétaires, il y a aussi des campagnes (ἀγροί) qui dépendent d'un maître unique et qui peuvent englober des villages entiers⁸. Exempté de la participation au conseil civique en tant que rhéteur, Libanios faisait partie d'une famille de curiales dont la fortune, récemment amoindrie, était d'origine foncière. Il était lui-même propriétaire de domaines en Syrie⁹. Son témoignage est particulièrement intéressant en ce qu'il établit un rapport entre les propriétaires fonciers et les curiales des cités du Proche-Orient, lorsqu'il impute la ruine des propriétaires et la désertion des conseils civiques à l'influence grandissante des patrons sur les tenanciers des domaines.

Le tableau que dépeint Libanios, bien que partiel, partial et excessivement pessimiste¹⁰, pose la question de la domiciliation des propriétaires et de leur participation à la vie publique dans les cités du Proche-Orient romain. Il faut peut-être distinguer en l'occurrence les propriétaires de domaines voisins des villes de ceux qui possèdent des terres loin des centres urbains. Dans le premier cas (par exemple 21, 22, 25, assez proches d'Antioche), la participation aux affaires de la cité ne pose pas vraiment de problème. Dans le second (16-20, 23-24, en Antiochène orientale), on peut imaginer qu'une partie des domaines d'Untel ont été possédés par des citadins qui ne revenaient à la campagne que pour percevoir leurs revenus,

Pour la période du Haut-Empire, le cas de ces femmes peut être rapproché de ceux, fameux, de Babatha et de Salomè Komaisè, dont les archives révèlent le statut de propriétaires terriens dans l'Arabie romaine du premier tiers du 11^e s. p.C. Voir Lewis 1989 ; Yadin *et al.* 2002 (Babatha) ; Cotton & Yardeni 1997 (Salomè Komaisè).

⁸ Libanios, Or., 47.7-11.

⁹ Petit 1955, 407-411.

¹⁰ Laniado 2002.

enterrer leurs morts dans des tombeaux de famille et consacrer une partie de leurs ressources à la construction de sanctuaires ruraux. Certes, il n'est pas exclu que certains domaines aient été habités de manière plus ou moins régulière par leurs propriétaires. Sous le Haut-Empire, c'est d'ailleurs un aspect qui paraît distinguer la Syrie du Nord, où les magistrats civiques n'apparaissent quasiment pas dans l'épigraphie des campagnes¹¹, d'autres régions du Proche-Orient, comme la Békaa et la Syrie du Sud, où il n'est pas rare de rencontrer des magistrats de Bérytos, d'Héliopolis ou de Bostra qui paraissent plus présents dans les villages¹². Mais, de manière générale, le recours à des intendants (πραγματευταί, actores) devait partout permettre de gérer les domaines à distance. Certains πραγματευταί sont connus dans des cités où nos domaines ont été repérés, mais il peut s'agir de gérants de domaines impériaux¹³, voire de marchands expatriés en Occident¹⁴. En dehors de ces cas plus ou moins douteux, un πραγματευτής est explicitement désigné comme l'intendant d'un propriétaire terrien dans l'Hermon libanais à 'Ayha, sur le territoire de Sidon, dans l'épitaphe qui a été gravée à côté de son tombeau en 243 p.C.¹⁵. Un autre, de condition servile (seruus actor), est attesté à Bérytos, dans une dédicace bilingue adressée à la divinité tutélaire d'une localité rurale, Atargatis, la Déesse syrienne de Gérana¹⁶. Ces exemples justifient en partie l'invisibilité relative des propriétaires dans les campagnes.

S'il est possible de définir assez précisément le statut juridique de nos domaines, en revanche le rapport entre les textes et l'archéologie reste difficile à établir. D'une part, les domaines d'Untel localisés avec plus ou moins de certitude sont encore peu nombreux (14, 19, 22, 23, 24, 29, 31, 32, 34, 37, 38, 45, 46, 47, 48) et l'identification de leurs installations, dans les rares cas où elle est envisageable (18, 22, 23, 24, 34), pourra toujours faire l'objet de discussions, dans la mesure où l'état des vestiges relevés en place ne rend pas nécessairement compte de l'état originel des bien-fonds. Comme on l'a vu, il faut aussi garder à l'esprit que les propriétaires de nos domaines n'ont pas forcément laissé beaucoup de traces matérielles évidentes sur le terrain, à toutes les époques. L'un des enjeux de l'étude sera ici de déterminer

- Une exception à 'Azāz, au nord de Béroia (Alep), IGLS, 1, 175 (SEG, 7, 56), qui n'implique aucunement qu'un bouleute résidait sur place. Les mentions de bouleutes dans deux textes d'Antiochène orientale, IGLS, 2, 380 et 652, sont très douteuses.
- 12 IGLS, 6, 2935, 2942, inédit au Musée de Beyrouth (décurions de Bérytos et d'Héliopolis dans le pagus Augustus de Niha); Sartre 1985, 85 (bouleutes de Bostra attestés hors de la ville).
- 13 IGLS, 4, 1908 (al-Mišrifa, 344 p.C.): ἔτους ενχ΄, ἀρτιμισίου β΄, ἐτελέσθη τὸ κτίσμα Εὐστολίου ἐπὶ ἀ(γ)απήτου τοῦ πραγμα(τευτοῦ) κὲ Αββωσου κωμάρχ(ο)υ. La construction offerte par Eustolios a dû être fondée sur un domaine lié à un village, d'après la mention conjointe de l'intendant et du kômarque. Une autre inscription lacunaire retrouvée dans la même localité, IGLS, 4, 1905, laisse supposer que ce domaine faisait partie des propriétés de l'empereur dans l'Antiquité tardive, tout comme le domaine d'Hormisdas (ici-même, 24). Dans l'inscription d'Émèse IGLS, 5, 2246, la mention d'un πραγματευτής n'est pas assurée.
- 14 Malgré les doutes de Criscuolo 1981, 263, et de Boffo 2007, 370, l'épitaphe protobyzantine de Trente SEG, 31, 883, a plus de chances de concerner un marchand syrien originaire d'Antiochène que l'intendant d'un domaine (Δίας Βασσιανοῦ Σύρας πραγματευτής τῆς χώρας ἀντιοχέων). L'indication de l'origine avec χώρας au génitif est banale, cf. e.g. ICUR, n.s. IX, 22909a, χώρας ἀντιο[χείας - -] κολων[- -], pour un ressortissant d'Antioche de Syrie ou de Pisidie. L'usage de πραγματευτής au sens de "marchand" est bien attestée par ailleurs dans l'Antiquité tardive (cf. Feissel 2006, 47, n° 158, et 65, n° 202).
- 15 IGLS, 11, 8 : ἔτους γντ', τὸ ἡρῶϊον Άγριππίνου πραγματευτοῦ Σακιδιανοῦ γεούχου.
- 16 *AE*, 1955, 85, cf. Aliquot 2009, 146 et 216 : *Cladus, D(ecimi) Cl(audi) Poll[i]onis, ser(uus) act(or)*.

autant que possible la place des domaines d'Untel dans l'histoire des villages du Proche-Orient romain et protobyzantin.

Telle qu'on la retrace actuellement¹⁷, en se fondant notamment sur le cas du Massif Calcaire de la Syrie du Nord, exceptionnellement bien documenté par les textes et par l'archéologie et par là-même propice à la publication de synthèses de grande ampleur, cette histoire est celle d'une expansion amorcée au IIe s. p.C., suivie d'un apogée à l'époque protobyzantine et enfin d'un déclin à partir de la fin de la même période. Rappelons qu'à ce sujet deux théories s'opposent, celle de Georges Tchalenko et celle de Georges Tate, qui toutes deux concernent la naissance des villages dans le Massif Calcaire, entre Antioche et Apamée, et qui prennent en considération la situation des domaines privés. Pour Georges Tchalenko, les villages de la région seraient souvent nés d'une villa initiale : c'est le partage des terres d'un propriétaire unique du I^{er} s. p.C. qui aurait conduit, à partir du IV^e s. p.C., à la constitution de villages. Georges Tchalenko considérait cependant qu'à la résidence du propriétaire absentéiste était lié un premier groupement paysan, subordonné à la villa et constitué d'habitations rudimentaires remplacées peu à peu par des maisons plus confortables qui auraient formé le village protobyzantin. Selon lui, les grands propriétaires seraient des vétérans, des fonctionnaires et des notables locaux hellénisés, tous généralement citoyens romains, qui auraient reçu de l'État des biens fonciers importants dans les plaines comme dans la montagne. Georges Tate, pour sa part, a montré que l'exploitation latifundiaire était quasiment inexistante en Syrie et que les grands domaines d'un seul tenant y étaient très rares. En insistant sur le développement organique des villages, il a soutenu l'idée que la grande propriété n'était attestée, en dehors des plaines (22, 24), que de manière exceptionnelle. Il n'existerait selon lui dans le Massif Calcaire qu'un seul grand domaine privé, celui de Bāzīher (18).

Le domaine de Zaerès, aujourd'hui Bāzīher (18), correspond apparemment au cas d'un bien-fonds possédé par un propriétaire absentéiste et invisible entre le 1^{er} et le 111^e s. p.C. Son nom moderne appartient à une série de toponymes arabes commençant par B(ā)-, qui sont particulièrement nombreux dans le Massif Calcaire et qui semblent bien désigner la propriété individuelle (*byt*, "maison", "domaine", cf. ici-même, 16, 20, 29), par opposition à *kfr*, désignant la communauté villageoise¹⁸. Sur le site, Georges Tchalenko avait reconnu un groupe de demeures modestes, construites dans un appareil irrégulier de moellons¹⁹. Georges Tate est revenu plus en détail sur l'agglomération à la suite de nouvelles investigations²⁰. L'une des particularités du site résiderait dans l'existence d'une clôture²¹. L'autre caractère original de Bāzīher serait que le village n'a pas connu d'évolution remarquable après la Tétrarchie :

- 17 Gatier 2005, pour l'état de la question.
- 18 Tchalenko 1953-1958, I, 312 et n. 6.
- 19 Tchalenko 1953-1958, I, 204.
- 20 Tate 1992, 208, 209, 213, 265-266, 269, 270, 283-284, 295, 307, 336.

Tate 1992, 213 : "Nous avons repéré un mur d'enceinte dans un seul village, à Bāzīher, propriété d'un domaine, le seul également qui soit attesté et repéré dans cette région, le domaine de Zaerô [ou plus probablement Zaerès], dont le nom a subsisté dans le toponyme moderne. Les maisons sont éparpillées sans ordre, au milieu d'un espace assez vaste, peut-être occupé par des jardins dans l'Antiquité. Maisons et jardins sont entourés d'un mur épais au tracé curviligne. Malgré son état de dégradation, on voit qu'il ne s'agissait pas d'une muraille, mais plutôt d'une clôture, plus épaisse, et évidemment plus longue que celle des maisons, mais de même fonction. Il n'existait pas de village fortifié dans le Massif calcaire".

"Aucune de ces maisons ne se distingue des autres par les dimensions ni par l'apparence. Le propriétaire ne résidait donc probablement pas dans le village et toutes les maisons appartenaient à de simples exploitants, c'est-à-dire à des colons. Mis à part l'existence d'un mur, Bāzīher est donc semblable aux autres villages. C'est seulement dans son évolution que son originalité apparaît : cinq maisons et huit pièces seulement ont été construites après la Tétrarchie. Autant dire que le village n'a pas connu de changement. La dépendance des colons et l'infériorité de leur condition ne se manifesteraient donc pas tant ici par les conditions de leur vie quotidienne, telles que l'habitat les révèle, que par l'impossibilité d'agrandir leur maison et leur exploitation, à moins qu'ils ne se soient heurtés à un empêchement d'une autre nature 22". Georges Tate relève au passage l'existence en Antiochène orientale d'un autre domaine semblable à celui de Bāzīher, mais anonyme, avec des éléments des II^e-III^e s. p.C., à Şarfūd²³.

En dehors des deux agglomérations modestes de Bāzīher et de Şarfūd, les villages issus de domaines privés et correspondant au schéma de Georges Tchalenko ne manquent pas au Proche-Orient, y compris dans le Massif Calcaire. Un exemple, celui de Bāmuqqa, avait été étudié par Georges Tchalenko²⁴. Il a été repris et complété par Olivier Callot, qui a défini son histoire comme celle d'un "village banal" de la région²⁵. À l'origine, peut-être dès la fin du I^{er} s. p.C., le site serait occupé par une petite villa associée à un hypogée et exploitant une dizaine d'hectares au plus. À partir du IVe s. p.C., ou un peu avant, un village composé d'une quinzaine de fermes se serait développé au nord du domaine d'origine. Deux églises y sont construites, au v^e s. et au VII^e s. p.C. En somme, Georges Tchalenko avait uniquement sousestimé la christianisation du village, car il n'a pas reconnu la première église. On pourrait multiplier les exemples de ce type pour montrer que les villages qui se sont développés à partir de domaines privés correspondent à une réalité bien attestée, non seulement dans les plaines de la Syrie du Nord, mais aussi dans des secteurs plus ingrats sous l'Empire romain²⁶. Ici-même, le domaine de Meithos (22), identifié au petit village romain de Ḥirbat Hadiyya, pourrait ressortir au même modèle. Le dossier qui le concerne réunit quelquesuns des signes extérieurs de richesse qui renvoient à la figure plus ou moins évanescente des propriétaires terriens : tombeaux monumentaux in situ, présence d'une maison un peu plus grande que les autres dans l'agglomération rurale, constructions religieuses (temples païens²⁷, églises chrétiennes²⁸) sur place ou dans les environs immédiats du village. D'autres domaines se distinguent par la présence de résidences associées à des bains privés (22)

- 22 Tate 1992, 266.
- 23 Tate 1992, 283-284.
- 24 Tchalenko 1953-1958, I, 300-318.
- 25 Callot 2007.
- 26 C'est ce que suggère la typologie des sites ruraux du Massif Calcaire établie par Tchalenko 1953-1958, I, 377-403. Tate 1992, en particulier 290-295, conteste la réalité des grands propriétaires et des grandes propriétés dans la région et insiste pour sa part sur la quasi-exclusivité du mode d'exploitation en faire-valoir direct par une paysannerie libre dès l'époque du Haut-Empire. Ses objections aux propositions de Georges Tchalenko demanderaient à être étayées au cas par cas de façon détaillée et systématique.
- 27 Callot & Gatier 1999, sur le réseau des sanctuaires païens de la Syrie du Nord.
- Bavant 2013, 43-51, sur le rapport entre les propriétaires terriens et les églises tardives privées de la Syrie du Nord.

ou à des entrepôts $(24)^{29}$. Ailleurs, la mention de villages d'Untel $(\kappa \hat{\omega} \mu \alpha i)$ et non seulement $\hat{\epsilon} \pi o (\kappa i)$ ou $\chi \omega \rho (i)$ des dates assez hautes, antérieures au début du i s. p.C. (17, 36, 39, 40, 41, 45, 48), contribue elle aussi à donner une certaine consistance aux propositions de Georges Tchalenko, à ceci près que rien n'assure en définitive l'émergence, postulée par cet auteur, d'une classe de paysans libres sur ces anciens domaines dans l'Antiquité tardive.

À propos de la formation des domaines d'Untel, il faut insister à nouveau sur le fait que les témoignages sur lesquels on peut s'appuyer sont souvent très récents. Des grands propriétaires sont bien sûr attestés au Proche-Orient dans l'Antiquité tardive. On renverra ici-même au domaine du prince perse Hormisdas (24), en Antiochène, et à celui du futur empereur Justinien, à Séleucie (26), que l'on peut rapprocher des domaines du Syrien Magnus, comte des largesses sacrées et propriétaire d'une bourgade en Émésène, Évareia (al-Ḥuwwārīn, al-Ḥawwārīn), qui obtint le statut de cité au VIe s. p.C., et que Yazīd b. Mu'āwiya, le deuxième calife omeyyade (680-683 p.C.), confisqua sans doute à son profit au siècle suivant³⁰. L'Église doit elle aussi être comptée parmi les grands propriétaires fonciers, comme le rappelle le cas de Maronias, village du désert de Chalcis passé dans les mains de nombreux maîtres et patrons avant de revenir au patriarche Évagre d'Antioche³¹. Ce dernier exemple laisse entrevoir les mutations qui ont dû être à l'origine du morcellement ou de la refondation de grands domaines privés tout au long de l'époque romaine impériale³². Divers indices impliquent toutefois que certains de nos domaines ont été créés avant l'Antiquité tardive et que la toponymie a pu conserver le souvenir de leur fondation sans toujours garantir leur existence au cours de cette période.

Les rapprochements établis entre les noms de certains propriétaires de nos domaines et les éponymes des quartiers d'Antioche tels qu'ils sont connus sous Vespasien laissent supposer que le domaine de Kassas (8) et peut-être celui de Damas (14) ont été fondés dès le I^{er} s. p.C., voire avant. On connaît à l'époque hellénistique quelques propriétaires de domaines composés de villages entiers et constitués en tout ou en partie à l'initiative des Lagides et des Séleucides : ainsi de Ptolémaios fils de Thraséas, ancien haut fonctionnaire lagide passé au service d'Antiochos III en qualité de stratège et de grand-prêtre de Coelé-Syrie et Phénicie³³,

- Voir Bavant 2013, 34-36, à propos du "grand bâtiment" de Déhès, dans le nord du Massif Calcaire.
- Feissel 1985b; *PLRE*, III B, 805-807, s.u. Magnus 2. Sur le rapport entre Magnus, Yazīd b. Mu'āwiya et al-Ḥuwwārīn, voir Genequand 2012, 30, 189, 193, 371, 388, et plus généralement 384-388, sur les établissements aristocratiques ruraux protobyzantins de la steppe syrienne (Sṭabl 'Antar, Qaṣr Ibn Wardān, al-Andarīn, etc.), qui apparaissent, par leur implantation et leur fonctionnement, comme les prédécesseurs des établissements des élites omeyyades du Proche-Orient.
- 31 Jérôme, Vie de Malchus, 2.1: Maronias triginta fere milibus ab Antiochia, urbe Syriae, haud grandis ad orientem distat uiculus. Hic post multos uel dominos uel patronos, dum ego adulescentulus morarer in Syria, ad papae Euagrii necessarii mei possessionem deuolutus est. Ce témoignage corrobore les observations de Bavant 2013, 36-43, sur la politique édilitaire que le patriarcat d'Antioche semble avoir mise en œuvre sur des domaines qui devaient lui appartenir en Antiochène.
- 32 Les archives familiales publiées dans les *P. Petra* donnent une bonne idée de la dispersion en Palestine Troisième des biens fonciers de grands propriétaires terriens de Pétra au VI^e s. p.C.
- Dans le dossier épigraphique d'Hefzibah, réédité par Piejko 1991 (SEG, 41, 1574), il ressort que le domaine de Ptolémaios, constitué de terres héritées, achetées ou encore concédées par le roi Antiochos III, comprenait des villages (κῶμαι) peuplés de dépendants (λαοί), près de Scythopolis, mais hors du territoire de la cité.

ou encore de Démétrios de Tourgôna, de la satrapie d'Apamée, doté plus modestement du village montagnard de Baitokaikè par un souverain séleucide³⁴. Près de Gezer, en Palestine, une série d'inscriptions rupestres d'époque hellénistique délimitent les propriétés de Gentils portant des noms grecs (Alexas, Alkios, Archélaos) aux abords d'une communauté juive qui aurait été régie par la tradition halakhique après la conquête hasmonéenne, dans la seconde moitié du IIe s. a.C. 35. Sans forcément remonter aussi haut dans le temps, notre documentation permet surtout d'insister sur la phase romaine de la création des domaines d'Untel. Ce sont des trois premiers siècles de l'Empire que datent les plus anciennes attestations épigraphiques de ces domaines, y compris dans la plaine d'Antioche et dans le Massif Calcaire. Les données onomastiques confirment en partie l'importance de cette période fondatrice. Un nom grec au moins est caractéristique de l'époque romaine : ainsi Εὐθάλιος, 5, dont la formation n'est pas antérieure au IIIe s. p.C., au moment où les signa en -ιος deviennent à la mode. Quant aux noms iraniens réunis plus haut (24, 27, peut-être 3), ils s'ajoutent à ceux que : Denis Feissel avait déjà relevés à Antioche, Séleucie de Piérie et Émèse, avant de conclure "Dans l'épigraphie de Syrie, les traces d'onomastique iranienne sont peu nombreuses et ne paraissent pas antérieures à l'époque impériale³⁶". Cette observation prudente s'applique sans doute plus à la partie occidentale du Proche-Orient qu'à d'autres secteurs directement en contact avec le monde perse et parthe (Commagène, Moyen-Euphrate). De manière plus sûre, on peut affirmer que les nombreux domaines portant le nom de propriétaires latins ne remontent pas au-delà du tournant de l'ère chrétienne.

Pour expliquer la fondation de nouveaux domaines d'Untel au cours des trois premiers siècles de l'ère chrétienne, il faut peut-être invoquer les conséquences, dans le domaine de la propriété foncière, de la dissolution par étapes des royaumes hellénistiques et des principautés des souverains entrés dans la clientèle de Rome à la suite de la conquête du pays par Pompée. Les princes-clients eux-mêmes ont assuré la transition en prenant à ferme certains des territoires qui leurs étaient confiés, à l'image d'Hérode le Grand, sous le gouvernement d'Antoine, et de Zénodôros, tétrarque et grand-prêtre de Chalcis du Liban, sous celui d'Octave³⁷. Leurs descendants ont pu continuer à tenir le haut du pavé dans les cités de la Syrie romaine, comme le rappelle la longue inscription d'Apamée en l'honneur de L. Iulius Agrippa, issu d'une prestigieuse lignée de tétrarques³⁸. La suite de l'histoire est plus difficile à reconstituer. En dehors d'initiatives individuelles qui, sauf exception (40), nous échappent, plusieurs scénarios sont envisageables et ne s'excluent certainement pas. Le premier a été évoqué par nos prédécesseurs à propos de la Syrie du Nord. Georges Tchalenko et Georges Tate sont ici à peu près d'accord, puisqu'ils ont admis tous les deux que le développement des villages de la région pouvait résulter d'une entreprise volontariste de colonisation des fronts pionniers orchestrée par l'État. Georges Tchalenko avait insisté sur le rôle du pouvoir impérial en la matière. Il supposait que les terres incultes du Massif Calcaire auraient relevé de domaines impériaux et auraient connu une colonisation agraire semblable

³⁴ IGLS, 7, 4028.

³⁵ Reich 1985 et 1990 ; Reich & Greenhut 2002.

³⁶ Feissel 1985a, 98-100 (citation extraite de la page 99).

³⁷ J., BJ, 1.362, et AJ, 15.96 (Hérode); BJ, 1.398, et AJ, 15.344 (Zénodôros). Voir Aliquot 1999-2003, 261-262.

³⁸ Rey-Coquais 1973, 41-46, n° 2 (AE, 1976, 678; Bull., 1976, 718; 2011, 597).

à celle que révèlent, dans le cadre particulier des grands *saltus* de l'Afrique romaine, les documents relatifs à l'application de la *lex Manciana* et de la *lex Hadriana de rudibus agris*³⁹. Georges Tate, sans exclure l'idée de son prédécesseur, avait aussi évoqué plus vaguement le rôle des cités à qui les terres de la région appartenaient en propre.

Un second scénario, complémentaire du premier, ne semble pas avoir été envisagé de manière assez attentive. Il concerne la fondations de colonies romaines. Le cas de Bérytos et d'Héliopolis du Liban (Baalbek) permet d'illustrer ce cas dans le cadre spécifique d'une colonie de droit italique. Celle-ci, la première du genre en Syrie, a été fondée dès le début du principat d'Auguste à l'emplacement de Bérytos (Beyrouth). Peuplée de vétérans issus de deux légions, la Ve légion Macedonica et la VIIIe légion Augusta40, elle a été rapidement dotée d'un vaste territoire rural constitué des anciens domaines des dynastes de Chalcis du Liban et étendu par les soins d'Agrippa, le gendre d'Auguste, jusqu'aux sources de l'Oronte, c'est-à-dire à l'ensemble de la plaine de la Békaa41. Tous les territoires des princes-clients n'ont pas été attribués à la nouvelle colonie. Certains d'entre eux sont devenus des domaines impériaux placés sous la surveillance de procurateurs et gérés par des fermiers semblables au conductor connu par une dédicace d'Héliopolis datée en 117/8 p.C.42, dans le contexte d'une réorganisation territoriale étendue à l'ensemble du Liban⁴³. L'un des témoignages réunis plus haut concerne vraisemblablement un de ces conductores tout en évoquant la production de vin aux marges du territoire de la cité refondée par Auguste (38). Un autre en revanche se rapporte aux propriétés des citoyens romains lotis dans la région sous le Haut-Empire (37). Un dernier texte (40) indique enfin que l'établissement des nouveaux venus n'a pas empêché les notables locaux de disposer de leur propre patrimoine foncier et même de l'accroître. Il commémore la consécration d'une statue d'Hermès dans le sanctuaire héliopolitain par deux hommes aux noms caractéristiques des traditions onomastiques locales, Salamanès et Mercurius. Ces derniers, tous deux fils de Mambogaios, se sont acquittés de leur vœu après avoir acheté en bloc la terre de leur village, au IIe ou au IIIe s. p.C. Le village de Maarra de Saméthos, dont ils étaient originaires, n'est pas précisément localisé, mais il devait se trouver dans la Békaa et avait été auparavant la propriété d'un certain Saméthos, porteur d'un nom sémitique connu.

Hors de Bérytos et d'Héliopolis, il ne paraît pas possible de se faire une idée aussi précise de la situation. Quelques indices vont pourtant dans le sens d'une colonisation militaire ponctuelle pour certaines régions plus ou moins marginales où nos domaines sont attestés. Dans la steppe syrienne, la présence de soldats romains est attestée dans trois des quatre agglomérations affectées de noms en *-iana* (32, 34, 49). En Syrie du Sud, le domaine de M. Herennius P() (44) a vraisemblablement été octroyé à un ancien militaire dans un

³⁹ Kolendo [1976] 1991; Kehoe 2007.

⁴⁰ Dąbrowa 2001, 75-76, pour l'apport des monnaies coloniales.

⁴¹ Str. 16.2.19. Sous le Haut-Empire, Héliopolis a été détachée de Bérytos, au plus tard sous le règne de Septime Sévère, lorsque la ville s'est vue à son tour octroyer le statut d'une colonie de droit italique en remerciement de son soutien dans la lutte contre Pescennius Niger, ainsi que nous l'apprend Ulpien, *Dig.* 50.15.1.

⁴² IGLS, 6, 2758.

⁴³ Aliquot 2009, en particulier 43-58, 76-78.

secteur limitrophe des provinces de Syrie et d'Arabie. En Syrie du Nord, Georges Tchalenko avait déjà suggéré de mettre en relation la mise en valeur du Massif Calcaire et le lotissement de vétérans de l'armée romaine sur des terres incultes⁴⁴. L'apparition d'anthroponymes latins dans la toponymie régionale pourrait s'expliquer en partie de la même manière.

Conclusion

Les apports de notre étude restent partiels et encore hypothétiques à bien des égards. Il n'est toutefois pas inutile d'en souligner les implications et d'évoquer quelques perspectives de recherche. La mise en série de cas particuliers à l'échelle du Proche-Orient a permis de montrer que l'établissement de l'ordre romain dans la région, consécutif à l'annexion des royaumes hellénistiques et des États des princes-clients de Rome, a été accompagné de changements importants dans le domaine de la propriété foncière. La toponymie conserve en effet le souvenir de la constitution de patrimoines individuels qui ont pu s'étendre à des villages entiers dès l'époque du Haut-Empire romain et jusqu'à la fin de l'Antiquité. Il serait nécessaire de préciser les caractéristiques typologiques, régionales et chronologiques de ce phénomène d'appropriation foncière et de colonisation agraire, en particulier sur l'immense territoire agricole d'Antioche, dont la taille est sans commune mesure avec celle des terroirs de Bérytos ou de Bostra, sans parler de la majorité des autres cités, infiniment plus modestes, de la Syrie antique. Pour ce faire, on pourrait envisager de réexaminer, de façon plus approfondie qu'il n'a été possible de le faire ici, la documentation relative aux propriétaires fonciers eux-mêmes, des vétérans établis en milieu rural aux clérouques et aux possessores de l'Antiquité tardive, en gardant à l'esprit que le morcellement des domaines était habituel et que différents modes de faire-valoir pouvaient coexister à l'intérieur de chaque communauté rurale. Les textes et les monuments relatifs aux opérations de bornage pourraient également être exploités en ce sens. On le voit, l'étude des domaines et des villages désignés par le nom de leur ancien propriétaire ne peut être considérée que comme une contribution à une enquête plus vaste, qui resterait à mener, sur la propriété foncière en Syrie aux époques hellénistique, romaine et protobyzantine.

Sources littéraires

Géographe de Ravenne: J. Schnetz, éd., *Itineraria romana*, II, *Ravennatis anonymi Cosmographia et Guidonis Geographica*, Leipzig, 1940.

Georges de Chypre: E. Honigmann, éd., Le Synekdèmos de Hieroklès et l'Opuscule géographique de Georges de Chypre, Bruxelles, 1939.

Hiéroklès: voir Georges de Chypre.

Itinéraire Antonin : O. Cuntz, éd., Itineraria romana, I, Itineraria Antonini Augusti et Burdigalense, Leipzig, 1929.

Jérôme, Chronique: R. Helm, éd., Eusebius Werke, VII, Die Chronik des Hieronymus (Hieronymi Chronicon), Berlin, 1956.

Jérôme, Vie de Malchus: E. M. Morales, éd., P. Leclerc, trad., Trois Vies de moines (Paul, Malchus, Hilarion), Paris, 2007.

Notitia Dignitatum : O. Seeck, éd., Notitia Dignitatum accedunt Notitia urbis Constantinopolitanae et laterculi provinciarum, Berlin, 1876.

Synaxaire de Constantinople: H. Delehaye et al., éd., Propylaeum ad Acta sanctorum Novembris. Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae e codice Sirmondiano nunc Berolinensi adiectis synaxariis selectis, Bruxelles, 1902.

Vie de saint Syméon Stylite le Jeune : P. van den Ven, éd., La Vie ancienne de S. Syméon Stylite le Jeune (521-592), I, Introduction et texte grec, et II, Traduction et commentaire. Vie grecque de sainte Marthe, mère de S. Syméon, Bruxelles, 1962-1970.

Vie de sainte Marthe : voir Vie de saint Syméon Stylite le Jeune.

ARTICLES ET OUVRAGES

Aliquot, J. (1999-2003) : "Les Ituréens et la présence arabe au Liban du IIe siècle a.C. au IVe siècle p.C.", Mélanges de l'Université Saint-Joseph, 56, 161-290.

— (2009): La vie religieuse au Liban sous l'Empire romain, Beyrouth.

Amit, D., J. Patrich et Y. Hirschfeld, éd. (2002): The Aqueducts of Israel, Portsmouth.

Arnaud, P. (1998) : "Les toponymes en *-iana/-ianis* des itinéraires : des villes de Ptolémée aux grands domaines ?", in : Arnaud & Counillon, éd. 1998, 201-224.

Arnaud, P. et P. Counillon, éd. (1998): Geographica historica, Bordeaux-Nice.

Atallah, N. (1998): "Une inscription grecque de la région de 'Ajloun-Rasun", ZPE, 121, 145-148.

Balty, J. et J.-C. Balty (1981): "L'Apamène antique et les limites de la Syria Secunda", in : Fahd, éd. 1981, 41-75.

Bavant, B. (2013): "Dans le Massif Calcaire de Syrie du Nord, les propriétaires non résidents de l'époque byzantine sont-ils vraiment 'invisibles' ?", in : Charpentier & Puech, éd. 2013, 33-59.

Boffo, L. (2007) : "Dal Vicino-Oriente all'Italia Settentrionale : persone e mestieri", Mélanges de l'Université Saint-Joseph, 60, 355-380.

Bowersock, G. W. (1999): "The New Inscription from Rāsūn in Jordan", Syria, 76, 223-225.

Brusin G. (1967): "Nuove epigrafi cristiane di Aquileia", RAC, 43, 33-67.

Callot, O. (2007): "Bamuqqa, histoire d'un village banal", Mélanges de l'Université Saint-Joseph, 60, 127-134.

Callot, O. et P.-L. Gatier (1999): "Des dieux, des tombeaux, des donateurs: le réseau des sanctuaires en Syrie du Nord", *Topoi*, 9.2, 665-688.

Canivet, P. (1977): Le monachisme syrien selon Théodoret de Cyr, Paris.

Caquot, A. (1958) : "Les couvents du Massif calcaire dans quatre lettres monophysites du VIe siècle", in : Tchalenko 1953-1958, III, 63-85.

Charpentier, G. et V. Puech, éd. (2013) : Villes et campagnes aux rives de la Méditerranée ancienne. Hommages à Georges Tate, Topoi, Suppl. 12, Lyon.

Cotton, H. et J. Price (2001): "A Bilingual Tombstone from Zo'ar (Arabia)", ZPE, 134, 277-283.

Cotton, H. et A. Yardeni, éd. (1997): Aramaic, Hebrew and Greek Documentary Texts from Naḥal Ḥever and Other Sites, Oxford.

- Criscuolo, L. (1981): "Un nuovo documento epigraphico tridentino", Epigraphica, 43, 261-264.
- Dabrowa, E. (1998): The Governors of Roman Syria from Augustus to Septimius Severus, Bonn.
- (2001): "Les légions romaines au Proche-Orient: l'apport de la numismatique", Electrum, 5, 73-85.
- Di Segni, L. (2002): "The Water Supply of Roman and Byzantine Palestine in Literary and Epigraphical Sources", in: Amit *et al.*, éd. 2002, 37-67.
- Domaszewski, A. von (1909) : "Inschriften aus dem Hauran (Arabien)", Römisch-germanisches Korrespondenzblatt, 2, 36-37.
- Downey, G. (1941): "Greek and Latin Inscriptions", in: Stillwell, éd. 1941, 83-115.
- Drew-Bear, M. (1979): Le Nome Hermopolite. Toponymes et sites, Missoula.
- Fahd, T., éd. (1981) : La géographie administrative et politique d'Alexandre à Mahomet, Strasbourg-Leyde.
- Feissel, D. (1980) : "Toponymes orientaux dans les épitaphes grecques de Concordia", Aquileia nostra, 51, 329-344.
- (1982) : "Remarques de toponymie syrienne d'après des inscriptions grecques chrétiennes trouvées hors de Syrie", *Syria*, 59, 319-343.
- (1985a): "Deux listes de quartiers d'Antioche astreints au creusement d'un canal (73-74 après J.-C.)", *Syria*, 62, 77-103.
- (1985b): "Magnus, Mégas et les curateurs des 'maisons divines' de Justin II à Maurice", Travaux et mémoires, 9, 465-476.
- (1991): "Noms de villages de Syrie du Nord. Éléments grecs et sémitiques", in : Ο Ελληνισμός στην Ανατολή. Πρακτικά α' Διεθνούς Αρχαιολογικού Συνεδρίου (Δελφοί 6-9 Νοεμβρίου 1986), Athènes, 287-301.
- (1992): "Notes d'épigraphie chrétienne (VIII)", BCH, 116, 383-407.
- (2006): Chroniques d'épigraphie byzantine 1987-2004, Paris.
- (2009): "26. Extrait d'une chronique apaméenne sur mosaïque", in : Yon & Gatier, éd 2009, 110-111.
- (2010): "Inscriptions grecques", in: Gauthier et al., éd. 2010, 1117-1208.
- French, D. H. (1994): "Inscriptions in the Antakya and Gaziantep Museums", EA, 23, 118-123.
- Friedheim, E. (2006): Rabbinisme et Paganisme en Palestine romaine. Étude historique des Realia talmudiques (1^{er}-IV^e siècles), Leyde.
- Gascou, J. (1994): Un codex fiscal hermopolite (P. Sorb. II 69), Atlanta.
- Gatier, P.-L. (1994): "Une inscription latine du moyen Euphrate", Syria, 71, 151-157.
- (1998a): "Les inscriptions grecques et latines de Samra et de Riḥāb", in: Humbert & Desreumaux, éd. 1998, 359-431.
- (1998b): "Monuments du culte 'dolichénien' en Cyrrhestique", Syria, 75, 161-169.
- —(2001) : "'Grande' ou 'Petite Syrie Seconde' ? Pour une géographie historique de la Syrie intérieure protobyzantine", in : Geyer, éd. 2001, 91-109.
- —(2005): "Les villages du Proche-Orient protobyzantin: nouvelles perspectives (1994-2004)", in: Lefort *et al.*, éd. 2005, 101-119.
- Gauthier, N., E. Marin et F. Prévot, éd. (2010) : Salona, IV. Inscriptions de Salone chrétienne, IV^e-VII^e siècles, Rome-Split.
- Genequand, D. (2012): Les établissements des élites omeyyades en Palmyrène et au Proche-Orient, Beyrouth.
- Geyer B., éd. (2001) : Conquête de la steppe et appropriation des terres sur les marges arides du Croissant fertile, Lyon.
- Gignoux, P. (1986): Iranisches Personennamenbuch, II. Mitteliranische Personennamen, 2, Noms propres sassanides en moyen-perse épigraphique, Vienne.
- Gogräfe, R. (1996): "Isriye Seriana", in: Syrian-European Archaeology Exhibition, Damascus National Museum, May 30th-July 11th 1996 / Exposition syro-européenne d'archéologie, Musée National de Damas, 30 mai-11 juillet 1996, Damas, 159-161.

— (1997): "Der Tempel von Isriye zwischen nahöstlicher Kulttradition und römischer Architektur", *Topoi*, 7.2, 801-836.

Gregg, R. C. et D. Urman (1996): Jews, Pagans, and Christians in the Golan Heights. Greek and Other Inscriptions of the Roman and Byzantine Eras, Atlanta.

Honigmann, E. (1923): "Historische Topographie von Nordsyrien im Altertum", ZDPV, 46, 149-193.

— (1924): "Historische Topographie von Nordsyrien im Altertum", ZDPV, 47, 1-64.

—, éd. (1939): Le Synekdèmos de Hieroklès et l'Opuscule géographique de Georges de Chypre, Bruxelles.

 $Humbert, J.-B. \ et \ A. \ Desreumaux, \ \'ed. \ (1998): \textit{Khirbet es-Samra}, \ 1. \ La \ voie \ romaine, \ le \ cimeti\`ere, \ les \ documents \ \'epigraphiques, \ Turnhout.$

Ilan, T. (2002-2012): Lexicon of Jewish Names in Late Antiquity, I-IV, Tübingen.

Jarry, J. (1970) : "Inscriptions arabes, syriaques et grecques du Massif du Bélus en Syrie du Nord (suite)", Annales islamologiques, 9, 187-214.

Kehoe, D. P. (2007): Law and the Rural Economy in the Roman Empire, Ann Arbor.

Kolendo, J. [1976] (1991): Le Colonat en Afrique sous le Haut-Empire, Besançon-Paris.

Kramer, N. (2004): Gindaros. Geschichte und Archäologie einer Siedlung im Nordwestlichen Syrien von hellenistischer bis in frühbyzantinische Zeit, Rahden.

Laniado, A. (2002): Recherches sur les notables municipaux dans l'Empire protobyzantin, Paris.

Lefort, J., C. Morrisson et J.-P. Sodini, éd. (2005): Les villages dans l'Empire byzantin (Ive-xve siècle), Paris.

Lewis, N., 'ed. (1989): The Documents from the Bar-Kokhba Period in the Cave of Letters. Greek Papyri, J'erusalem.

Littmann, E., D. Magie & D. R. Stuart (1921): Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria, III. Greek and Latin Inscriptions, A, Southern Syria, Leyde.

Meimaris, Y. E. et K. I. Kritikakou-Nikolaropoulou (2005): Inscriptions from Palaestina Tertia, Ia. The Greek Inscriptions from Ghor Es-Safi (Byzantine Zoora), Athènes.

Mouterde, R. (1949-1950): "À travers l'Apamène", Mélanges de l'Université Saint-Joseph, 28, 3-42.

Peña I., P. Castellana et R. Fernández (1987): Inventaire du Jébel Baricha, Milan.

Peruzzetto, A., F. D. Metzger et L. Dirven, éd. (2013): Animals, Gods and Men from East to West. Papers on Archaeology and History in Honour of Roberta Venco Ricciardi, Oxford.

Petit, P. (1955): Libanius et la vie municipale à Antioche au IV^e siècle après J.-C., Paris.

Piejko, F. (1991): "Antiochus III and Ptolemy Son of Thraseas: The Inscription of Hefzibah Reconsidered", AC, 60, 245-259.

Reich, R. (1985): "The 'Boundary of Gezer' — On the Jewish Settlement at Gezer in Hasmonean Times", *EI*, 18, 167-179 (en hébreu avec résumé anglais).

— (1990): "Boundary of Gezer' Inscriptions Again", IEJ, 40, 44-46.

Reich, R. et Z. Greenhut (2002): "Another 'Boundary of Gezer' Inscription Found Recently", IEJ, 52, 58-63.

Renan, E. (1864-1874): Mission de Phénicie, Paris.

Rey-Coquais, J.-P. (1973): "Inscriptions grecques d'Apamée", AArchSyr, 23, 39-84.

— (1974): Arados et sa pérée, Paris.

Robert, L. (1963): Noms indigènes dans l'Asie-Mineure gréco-romaine, Paris.

Sartre, M. (1985): Bostra des origines à l'Islam, Paris.

— (2002): "Les *IGLS* et la toponymie du Ḥaurān", *Syria*, 79, 217-229.

Sartre-Fauriat, A. (2012): "Une stèle au cavalier au Musée des Beaux-Arts de Lyon", Syria, 89, 185-194.

Schuler, C. (1998): Ländliche Siedlungen und Gemeinden im hellenistischen und römischen Kleinasien, Munich.

Seyrig, H. (1958): "Inscriptions grecques", in: Tchalenko 1953-1958, III, 2-62.

Solin, H. et O. Salomies (1988): Repertorium nominum gentilium et cognominum Latinorum, Hildesheim.

Stark, J. K. (1971): Personal Names in Palmyrene Inscriptions, Oxford.

Stillwell, R., éd. (1941): Antioch on-the-Orontes, III. The Excavations 1937-1939, Princeton.

Tate, G. (1992): Les Campagnes de la Syrie du Nord du 11e au VIIe siècle, Paris.

Tchalenko, G. (1953-1958): Villages antiques de la Syrie du Nord, I-III, Paris.

van den Ven, P. (1962-1970): La Vie ancienne de S. Syméon Stylite le Jeune (521-592), I-II, Bruxelles.

Waddington, W.-H. (1870): Inscriptions grecques et latines de la Syrie, Paris.

Yadin, Y., J. C. Greenfield, A. Yardeni et B. A. Levin, éd. (2002): The Documents from the Bar-Kokhba Period in the Cave of Letters. Hebrew, Aramaic and Nabatean-Aramaic Papyri, Jérusalem.

Yon, J.-B. (2007): "De l'araméen en grec", Mélanges de l'Université Saint-Joseph, 60, 381-429.

Yon, J.-B. et P.-L. Gatier, éd. (2009): Choix d'inscriptions grecques et latines de la Syrie, Beyrouth.

Yon, J.-B. (2013): "Weasels and Calves. Animals and Onomastics from Qaryatain to the Euphrates", in: Peruzzetto et al., éd. 2013, 99-102.

Zgusta, L. (1984): Kleinasiatische Ortsnamen, Heidelberg.

